{BnF

gallica BIBLIOTHÈQUE NUMÉRIQUE

Le Temps. 26/05/1915.

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF.Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :
*La réutilisation non commerciale de ces contenus est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source.
*La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service.

Cliquer ici pour accéder aux tarifs et à la licence

2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

*des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés sauf dans le cadre de la copie privée sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.
*des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source Gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

4/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code la propriété intellectuelle.

5/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue par un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter reutilisation@bnf.fr.

CINQUANTE-CINQUIEME ANNEE. — N° 19681

On s'abonne aux Bureaux du Journal, 5, RUE DES ITALIENS, A PARIS (9e), et dans tous les Bureaux de Poste

MERCREDI 26 MAI 1915

PRIX DE L'ABONNEMENT

PARIS, SEINE et SEINE-ET-OISE..	Trois mois, 14 fr.;	Six mois, 28 fr.;	Un an, 56 fr.
DÉPARTts et ALSACE-LORRAINE..	— 17 fr.;	— 34 fr.;	— 68 fr.
UNION POSTALE.....	— 18 fr.;	— 36 fr.;	— 72 fr.

LES ABONNEMENTS DATENT DES 1er ET 16 DE CHAQUE MOIS

Un numéro (à Paris) : 15 centimes

Directeur politique : Emile-Adrien Hébrard

Toutes les lettres destinées à la Rédaction doivent être adressées au Directeur

Le Journal ne pouvant répondre des manuscrits communiqués prie les auteurs d'en garder copie

ADRESSE TÉLÉGRAPHIQUE : TEMPS PARIS

Le Temps

PRIX DE L'ABONNEMENT

PARIS, SEINE et SEINE-ET-OISE.	Trois mois, 14 fr.;	Six mois, 28 fr.;	Un an, 56 fr.
DÉPARTts et ALSACE-LORRAINE.	— 17 fr.;	— 34 fr.;	— 68 fr.
UNION POSTALE.....	— 18 fr.;	— 36 fr.;	— 72 fr.

LES ABONNEMENTS DATENT DES 1er ET 16 DE CHAQUE MOIS

Un numéro (départements) : 20 centimes

ANNONCES : SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DES ANNONCES, 8, place de la Bourse

Le Journal et les Régisseurs déclinent toute responsabilité quant à leur teneur

TÉLÉPHONE : CINQ LIGNES

Gutenberg 03.07 — 03.08 — 03.09 — 03.32 — 03.33

Paris, 25 mai

BULLETIN DU JOUR

LE DÉSARROI AUSTRO-HONGROIS

On croirait avoir sous les yeux un document d'un autre âge lorsqu'on lit l'appel de François-Joseph à ses peuples. C'est-à-dire aux peuples qui vivent dans l'empire austro-hongrois retenus par les liens artificiels d'une bureaucratie policière et dominés par toute la puissance d'une hiérarchie religieuse grâce à laquelle les Habsbourg purent même imposer leur pape à Rome! Les plaintes hypocritement paternelles du vieux souverain tout empreintes de haine pour l'Italie s'entremêlent d'appels désespérés à son armée qu'il qualifie de victorieuse du même droit que les Enver et les Liman von Sanders parent le sultan du titre de Ghazi. Ce manifeste ne peut trouver grand écho auprès des sujets de la couronne des Habsbourg. Il ne soulèvera en Italie qu'une indignation justifiée par ses mensonges. A l'étranger il donnera la mesure de l'accablement des milieux gouvernants de Vienne.

Parmi ces « peuples » dont François-Joseph implore l'esprit de sacrifice, on compte les Slaves dont les vœux vont avec une unanime ardeur à la Serbie, les Tchèques qui ne songent plus qu'à leur indépendance, les Hongrois dont le pôle est à Berlin, les Transylvaniens qui s'impatientent de l'arrivée de l'armée roumaine, et les Italiens du Trentin, de la Carniole et de l'Istrie qui aujourd'hui même expient dans les prisons d'Autriche, comme leurs ancêtres de la Vénétie et de la Lombardie, leur inébranlable foi nationale!

Cette nouvelle macédoine de nationalités rassemblées sous les griffes de l'aigle à deux têtes subira le sort de l'autre, de celle qui s'est séparée pièce par pièce du seul allié que les empires de proie ont pu joindre à leur entreprise. On le pressent à Vienne. Et c'est pour arrêter le mouvement centrifuge de ces morceaux disparates d'un empire ébranlé qu'on multiplie les appels et qu'on voudrait persuader les royaumes ressuscités des ruines de la Turquie d'Europe de s'unir à Constantinople pour arrêter l'étape définitive de libération et d'affranchissement qui se prépare pour les peuples encore asservis!

François-Joseph croit galvaniser son empire épuisé par l'appât des dépouilles de l'Italie. Il s'efforce de réveiller la vieille haine avide des *Tedeschi* contre la latinité et il évoque des noms de batailles, succès sans lendemain, qui n'arrêtèrent ni la résurrection de l'Italie, ni la perte des possessions des Habsbourg dans la péninsule transalpine. A ces souvenirs Rome peut en opposer d'autres : ceux de Solférino, de Magenta et de Montebello où la fraternité d'armes franco-italienne marcha de victoires en victoires et prépare celles qui, plus grandes et plus glorieuses encore, consacreront demain la défaite définitive des ambitieuses visées germaniques.

Le désarroi où la déclaration italienne jette l'Autriche-Hongrie est souligné encore par la crise qui vient d'éclater dans le gouvernement central et accentue la rupture de l'équilibre dans la monarchie dualiste. Le baron Burian, ministre commun des affaires étrangères, a remis sa démission à l'empereur à la suite d'une réunion des ministres où assistait le comte Tisza. Une fois de plus c'est le premier ministre hongrois qui vient de faire prévaloir son influence dans les conseils de la couronne.

Lorsque le baron Burian, un Hongrois qui fut ban de Croatie, succéda au mois de janvier dernier au comte Berchtold, on avait déjà considéré la démission de ce dernier comme un signe de capitulation de Vienne devant Budapest. Le comte Tisza, un des facteurs les plus actifs de l'influence de Berlin et l'instrument principal de l'entreprise de guerre austro-allemande, voulait éviter que de nouvelles recrues ne vinssent renforcer le groupe des alliés. Il s'était efforcé de calmer les Roumains, sans grand succès, il est vrai, mais aussi sans vouloir demander à la Hongrie les sacrifices que ce projet comportait. Il préféra agir du côté de l'Italie, et pour maintenir la neutralité roumaine, il tenta d'empêcher l'intervention italienne en faisant à l'irrédentisme des sacrifices que la Cisleithanie serait seule à supporter. Guillaume II approuva ce plan. Et le prince de Bülow lui-même fut chargé en décembre dernier d'inaugurer à Rome cette politique nouvelle qui consistait à faire des concessions aux dépens de l'Autriche seule. Le comte Berchtold eut des scrupules patriotiques dont le comte Tisza et les Allemands ne s'embarrassaient pas. On réussit à le faire remplacer au Ballplatz par M. de Burian sur lequel le puissant chef du gouvernement de Budapest croyait pouvoir compter.

C'est à partir de ce moment que l'on vit les promesses de Vienne s'étendre à mesure que l'Italie se détournait davantage. Le Livre vert italien a permis de suivre pas à pas le manège de la diplomatie viennoise aux ordres de Berlin et de Budapest jusqu'au moment de la rupture contre laquelle le Ballplatz continue d'ailleurs à protester comme si des offres nouvelles pouvaient encore arrêter le combat engagé. M. de Burian n'a pas pu prévenir l'irréparable désastre de l'entrée en guerre de l'ancienne alliée. Il a déçu les espérances que le comte Tisza et Guillaume II fondaient sur lui. On le renvoie, et c'est le comte Tisza lui-même qui va prendre la direction de la partie.

L'homme qui fut un des partisans les plus résolus de l'agression contre la Serbie, qui contribua pour une part prépondérante à jeter la monarchie dans l'aventure au bout de laquelle apparaît déjà le désastre, paraît devoir être, s'il garde le pouvoir, celui qui présidera à Vienne à sa liquidation. Il ne préservera même pas du désastre la Hongrie. Ce sera le châtiment de celui qui fit de l'empire des Habsbourg la cause déterminante du plus sanglant conflit que le monde ait connu, comme ce sera la gloire éternelle des alliés d'en faire par leur victoire la guerre de libération et le triomphe des nations affranchies.

DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES

DES CORRESPONDANTS PARTICULIERS DU Temps

Londres, 25 mai.

Le *Times* annonce qu'une expérience intéressante aura lieu cette semaine sur une section de la Compagnie du London and South-Western-Railway, avec cinq locomotives pourvues d'appareils de télégraphie sans fil. Le nouveau système rendra, dit-on, à peu près impossibles les collisions de chemins de fer.

Bâle, 25 mai.

Le Reichstag allemand se réunira le 28 mai.

La Haye, 25 mai.

La *Gazette de l'Allemagne du Nord* publie un rescrit que l'empereur a adressé au chancelier de l'empire pour remercier les Allemands vivant à l'étranger de leurs dons volontaires. L'empereur Guillaume exprime en même temps l'espoir que la générosité de ces Allemands ne se ralentira pas.

Lisbonne, 25 mai.

M. Castro, président intérimaire du cabinet, interviewé, a déclaré que son administration sera scrupuleuse.

Les gouverneurs civils n'exerceront aucune influence sur le résultat des élections. La loi électorale qui sera présentée au Parlement le 27 mai apportera des modifications utiles à tous les partis républicains.

Londres, 25 mai.

Le premier lord de l'amirauté britannique, a envoyé au ministère de la marine russe, à propos de la mort de l'amiral d'Essen, un télégramme de condoléances dans lequel il associe, dans l'expression de ses regrets, l'amiral sir John Jellicoe, les officiers et les hommes de la grande flotte, ainsi que le vice-amiral sir David Beatty.

Lisbonne, 25 mai.

Le croiseur espagnol *España* a quitté Lisbonne,

LE JOUR DE M. DELCASSÉ

La commission des affaires extérieures de la Chambre est allée hier au quai d'Orsay rendre visite à M. Delcassé. Son président, M. Albin Rozet, a félicité le ministre « pour le zèle patriotique, l'habileté avisée et la persévérance dans le dessein », qui ont présidé aux négociations si brillamment terminées. Nous avons reproduit textuellement les paroles dont s'est servi M. Albin Rozet au nom de tous ses collègues, car elles sont justes et décrivent avec précision l'effort diplomatique accompli depuis dix-sept ans par l'honorable M. Delcassé.

Il n'y a pas d'œuvre humaine qui ne puisse prêter à la critique, et l'excellent Français qui dirige les affaires extérieures de notre pays n'a pas la prétention d'échapper aux controverses. L'esprit de thèse et d'analyse s'exercera longtemps autour de son œuvre. C'est la règle commune. Peut-être même cette œuvre y gagnera-t-elle, car l'épreuve du temps, les documents et les confidences à venir en feront apparaître les aspects nouveaux et non pas les moins dignes de louange.

M. Delcassé a eu l'heureuse chance d'occuper, pour la première fois, de 1898 à 1905, c'est-à-dire pendant sept années consécutives, le poste où il est revenu au commencement de la guerre, parce que l'opinion publique l'y rappelait. Pendant ces sept années, il a eu le loisir (qui n'a pas été donné à tout le monde) de fixer les principes de sa politique et il a pu « persévérer dans le dessein ». Il a eu la vision nette et rapide des grands intérêts de la France, et il a agi. Ce n'était pas à lui de donner à son pays une armée et une marine toujours plus fortes, puisqu'il n'avait ni titre ni mission pour cela; mais il a fait en sorte de nous assurer des alliés afin de compléter, le jour venu, notre puissance militaire.

Fortement attaché à l'alliance russe qu'on disait incompatible avec une entente anglaise, M. Delcassé a eu la présence d'esprit de sceller l'amitié avec l'Angleterre dès 1904, c'est-à-dire au moment où la Russie, momentanément affaiblie, risquait de ne pas pouvoir contenir assez l'impatience et l'audace germaniques. Au lendemain de Fachoda et de la guerre du Transvaal, c'est-à-dire au moment où des considérations sentimentales impressionnaient en sens contraire l'opinion publique, M. Delcassé bravait l'impopularité qui n'avait jamais épargné jusqu'alors les partisans français de l'entente avec l'Angleterre. M. Ribot, M. Clemenceau et nous-mêmes — s'il nous est permis de nous nommer — avons connu tour à tour, et méprisé, ces injures.

Grâce à la conclusion de l'accord commercial avec l'Italie, sous le ministère Charles Dupuy, bien des malentendus se dissipèrent, et ainsi se trouva facilitée l'œuvre si désirable des rapprochements nécessaires. L'union économique contribuait à effacer le souvenir d'anciennes ou récentes querelles.

Dès 1902, M. Delcassé se portait fort que malgré les renouvellements de la Triple-Alliance, l'Italie ne servirait jamais une politique d'agression contre nous. Il avait su inspirer confiance, et il avait confiance. Il préparait le traité franco-anglais de 1904. Les *potins* de chancelleries ou de salons, survivance des diplomaties archaïques, ne le détournaient pas de la vue des grandes lignes, des grandes directions de l'Histoire, des grands intérêts des nations. Ce disciple de Gambetta, ce ferme et loyal républicain, a été un bon ouvrier de l'œuvre nationale. L'Histoire le jugera et fixera son rang parmi les hommes qui ont influé sur la destinée de ce pays; elle saura le récompenser de sa clairvoyance, de son patriotisme, de son labeur patient et obstiné.

Les avions allemands nous visitent

Un des abonnés du *Temps* lui adressait, il y a deux jours, une lettre dans laquelle il manifestait son étonnement qu'un aéroplane allemand pût, en plein jour, venir lancer des bombes sur Paris. Il faisait à ce sujet de très sages réflexions, disant que l'arrivée d'un avion ennemi ne pouvait résulter que d'une erreur du service de surveillance et que pour éviter une telle erreur, tout appareil français, ne faisant pas partie de l'escadrille parisienne, ne devrait pas approcher de la capitale sons être signalé dès son point de départ. Tout autre appareil se dirigeant sur Paris et n'ayant pas été signalé devrait immédiatement être pris en contact par des aéroplanes du camp retranché. Notre correspondant ajoute que les appareils français devraient être munis d'un signe distinctif pouvant fréquemment varier.

Il est bien évident que quelque bonne que soit la garde faite par le service de surveillance, un avion ennemi peut passer par les mailles du filet, mais l'arrivée hier et ce matin encore, de deux avions dans la banlieue de Paris montre que notre correspondant n'a point tort de demander une organisation telle que le retour de pareils incidents soit rendu impossible. Une organisation existe sûrement, encore n'est-il pas dénué d'intérêt d'exposer un peu plus longuement, sans faire la moindre critique des services actuels, ce que notre correspondant suggère.

Signaler l'avion à son point de départ est chose logique et facile : c'est l'avertissement nécessaire; mais pour l'avion ennemi qui cherche à ne pas être aperçu, il ne suffit pas que ce soit la seule absence de signal qui en manifeste l'identité. On pourrait, semble-t-il, diviser le territoire ou plutôt la lisière des armées en zones ou secteurs d'aviation dans lesquels la surveillance serait établie de manière que tout avion traversant un secteur ou une zone soit signalé à la division suivante et que sa marche soit contrôlée. La reconnaissance se ferait vite et les mesures pour le repousser, dans le cas où ce serait un ennemi, pourraient être immédiatement décidées et exécutées.

Comment la reconnaissance se ferait-elle? Grâce à un signe distinctif, dit notre correspondant. Les études pour la détermination de ce signe distinctif sont nombreuses; beaucoup ont été soumises au ministère de la guerre; les flammes, les drapeaux présentent un vaste champ de combinaisons pour assurer l'authenticité de la nationalité de l'avion qui les porte; il est encore d'autres signes distinctifs d'un caractère plus strict qui peuvent être empruntés au système des signaux sémaphoriques. La forme, dans ce cas, remplace la couleur des oriflammes et a l'avantage d'être visible dans tous les sens.

Nombreux ont été les études et projets, mais il se peut qu'aucun n'ait paru complètement satisfaisant; ce ne serait pas une raison suffisante pour que rien ne soit essayé. Il ne faut pas que des avions allemands puissent venir à Paris, sous prétexte qu'on n'a pas un système parfait. Bien souvent le mieux est l'ennemi du bien.

LES « PUPILLES DE LA NATION »

Le Sénat est saisi d'une proposition de loi qui, « relative aux pupilles de la nation », — c'est le nom qu'elle porte, — a pour objet de remplir le pieux devoir dont le *Temps* a dit la grandeur et tâché de préciser la nature. La situation à laquelle elle veut remédier est indiquée en ces termes dans l'exposé des motifs : « Il n'est que trop évident que la guerre multiplie autour de nous les deuils et les ruines, mais, parmi ses victimes, aucunes ne peuvent nous être plus sacrées que les orphelins; aucun devoir ne doit nous sembler, après la défense du pays, plus urgent et plus impérieux que celui que nous avons envers eux. » Qui ne souscrirait à cette pensée? Jamais on ne marquera trop de sollicitude aux familles que la guerre aura privées de leur chef.

Ce n'est pas de celles-là seulement qu'il faut s'occuper. D'autres misères semblables méritent de ne laisser personne indifférent. Les auteurs de la proposition l'ont senti, et ce n'est pas aux seuls orphelins qu'ils veulent en assurer les effets. Ils seraient des plus étendus. Aucun des articles n'a, il est vrai, défini ce qu'on doit entendre exactement par l'expression « pupille de la nation »; mais, par la combinaison de plusieurs articles, on arrive à s'en faire une idée. La loi comprendrait dans son action : 1° les enfants des militaires et des civils, morts par suite de la guerre et de ses conséquences; 2° les enfants des militaires et des civils que la guerre a mis dans l'incapacité de gagner leur vie par le travail; 3° et sur demande des parents, les enfants des militaires ou civils victimes de la guerre, dont la capacité de travail, par suite de mutilation ou d'infirmité, se trouverait momentanément perdue ou amoindrie. En outre, il est dit que tout tuteur « de droit commun » peut confier « la garde du mineur » à l'institution établie pour les pupilles de la nation, et qu'elle a « l'obligation de l'accepter ». Enfin la proposition édicte que « tous les orphelins pourvus d'une tutelle de droit commun » tomberaient de plein droit sous « le patronage social » de l'institution nouvelle. On se rend compte de l'immensité des services envisagés. Et l'on sent, dès lors, combien il importe que leur organisation réponde bien au but poursuivi.

Le principe essentiel à observer dans une entreprise sociale de ce genre se trouve excellemment formulé dans l'exposé des motifs : « Maintien de l'enfant dans sa famille, dans son milieu, mais aide sociale constante, qui facilitera son développement... » Dans cette direction d'idées, on est sûr de ne pas faire fausse route. Là même où toute famille ferait défaut, des initiatives privées seraient encouragées, de façon qu'aucun enfant ne demeurât sans appui. L'exposé l'a constaté : « L'initiative privée n'a pas attendu jusqu'à maintenant, et, dès les premiers jours de la mobilisation, des sociétés se sont constituées pour recueillir des orphelins; des familles se sont offertes pour les adopter ». Voilà le mouvement à favoriser. Le stimuler, s'y associer, tel est le devoir de l'Etat. Loin d'usurper sur le droit des familles ou sur les magnifiques dévouements que la guerre fait, se déployer, il les portera à leur maximum de puissance.

Est-ce l'œuvre que réalisent les articles de la proposition de loi? La commission sénatoriale chargée de les examiner aura à se poser cette question. Certains d'entre eux prêtent, en effet, au doute. Qu'y voit-on?

Aux termes des articles 5 et 6, « il est créé au chef-lieu de chaque département un office départemental des pupilles de la nation », présidé par le préfet, et qui comprend, d'une part, les membres désignés chaque année par le conseil général, et d'autre part, douze membres nommés par décret. Le paragraphe 1er de l'article 7 est ainsi conçu :

L'office départemental, après avoir demandé *l'avis* du maire, celui du conseil de famille et, pour les enfants d'âge scolaire, celui de l'inspecteur primaire, *détermine* pour chaque pupille *le mode* d'entretien et D'ÉDUCATION *qui lui convient.*

L'article 12 édicte ceci :

Les recours des *tuteurs, tutrices* ou personnes responsables de la garde de l'enfant, ainsi que ceux du préfet *sont jugés par la section permanente* du conseil supérieur.

Cette section statue en dernier ressort.

Il s'agit, qu'on le remarque bien, d'enfants ayant une famille, d'enfants pour qui existe un tuteur ou une tutrice, ou bien qui ont été déjà confiés soit à une personne généreuse, soit à une famille ou à une association. Pour eux, le « mode d'entretien et d'éducation » dépendrait de la décision de l'office départemental, et cette décision ne pourrait être cassée que par un autre tribunal d'exception, la section permanente du conseil supérieur. Ce sont là, il n'y a pas à s'y méprendre, des innovations graves.

Sans doute l'article 4 de la proposition de loi déclare que l'office départemental « est un établissement public », disposition grâce à laquelle l'institution projetée se voit promettre une heureuse autonomie. Toutefois, malgré cette garantie, certes précieuse, des appréhensions semblent permises, par suite des ingérences politiques auxquelles livre accès la composition même de cette assemblée spéciale, dont la présidence est donnée de plein droit au préfet.

L'organisation projetée a pour couronnement un conseil supérieur, établi à Paris, et jouissant, lui aussi, de la personnalité civile comme établissement public, sous le nom d'« office national des pupilles de la nation ». Il comporterait (article 3) cinquante membres. Il comprendrait, tout d'abord, avec des membres élus des deux Chambres, « des délégués des administrations publiques ». Quoi? Les administrations publiques auraient à nommer des délégués? Elles seraient assimilées à des partis politiques? Y a-t-on bien réfléchi? Le conseil comprendrait, en outre, « des délégués des syndicats professionnels patronaux, agricoles et ouvriers, ainsi que des représentants des sociétés philanthropiques consacrées aux orphelins de la guerre ». On aurait ainsi, sans contredit, une très belle assemblée. Seulement, quand on sait par expérience ce que deviennent les « conseils supérieurs », on ne peut se dissimuler que les pouvoirs effectifs seraient aux mains de la « section permanente », érigée en cour suprême de justice, statuant sans appel sur la situation, l'entretien et l'éducation des enfants.

L'autonomie de « l'établissement public appelé office national des pupilles de la nation » est d'ailleurs singulièrement ébranlée, pour ne pas dire détruite, par le texte même de l'article qui prétend la fonder, car l'établissement se voit placé officiellement sous « la haute surveillance » du président du conseil des ministres. Voici le texte :

Art. 2. Il est créé à Paris un établissement public appelé Office national des pupilles de la nation, dont la haute surveillance est exercée par le président du conseil des ministres.

On voudrait pouvoir interpréter ce texte dans le sens d'une haute surveillance exercée simplement sur les pupilles, et non point sur l'office national; mais l'exposé des motifs de la proposition de loi interdit cette interprétation de l'article; il l'écarte en ces termes :

Cet office ne peut dépendre d'aucun ministère spécial, car, suivant l'âge, les aptitudes de l'enfant, l'intérêt, l'instruction publique, le travail, le commerce, l'agriculture, ont leur rôle à jouer, et leur action doit être concertée en vue d'une œuvre commune.

Nous rattachons donc cet office à la présidence du conseil des ministres, nul n'étant plus qualifié que le chef du gouvernement pour patronner l'œuvre des pupilles de la nation.

C'est donc sur l'établissement public lui-même que porterait la « haute surveillance » dont il s'agit. En le rattachant à la présidence du conseil, on souligne l'influence que le gouvernement aurait à exercer sur lui. Et, dans ces conditions, on est forcé de se demander si tous les textes soumis au Sénat se concilient avec le dessein des signataires de la proposition.

Parmi ceux-ci, il n'en est aucun, — nul ne pourrait s'y méprendre — qui ait voulu, en conférant à l'office départemental le droit de déterminer, « pour chaque pupille, le mode d'entretien et d'éducation qui lui convient », autoriser une expropriation quelconque des familles. La tendance contraire, le respect des droits des parents, le souci des pouvoirs légaux des tuteurs se révèlent en maints endroits. Par exemple, le second paragraphe de l'article 7 est ainsi conçu :

En cas d'allocation annuelle, il (l'office départemental) arrête, après avis du conseil municipal, le montant de cette allocation; cette allocation sera *versée soit à la mère, soit au tuteur, soit à un membre de la famille*, soit à l'établissement public ou privé agréé par l'office départemental dans lequel l'enfant sera placé.

De même, « l'autorité judiciaire » est nommément visée dans l'article 9 :

Art. 9. — L'office départemental exerce son patronage social sur tous les orphelins pourvus d'une tutelle de droit commun. Il peut solliciter de l'autorité judiciaire le droit de garde de l'enfant, ou dénoncer à cette autorité les faits de nature à provoquer soit la déchéance de la puissance paternelle, soit la destitution de la tutelle.

Nulle mesure ne semblerait donc pouvoir être prise par un office départemental sans une autorisation préalable de « l'autorité judiciaire ». Si cette garantie s'applique dans tous les cas, de graves erreurs auront chance d'être prévenues. Or, dans un article qui concerne le budget de chaque office départemental, on trouve encore un membre de phrase qui paraît bien assurer cette garantie, en visant, quoique tout à fait incidemment, l'intervention des tribunaux réguliers :

Art. 13. — Le budget de chaque office départemental comprend :

Comme recettes :

1° Les pensions et allocations attribuées par les lois aux enfants dont la garde lui aura été confiée par le tuteur de droit commun *ou par le tribunal...*

Ainsi, malgré certaines apparences, il ne serait nullement dérogé ni aux dispositions légales actuelles, protectrices de la famille, ni aux règles de la justice normale. Telle a été incontestablement la volonté des auteurs de la proposition. « Si notre proposition de loi, ont-ils écrit, laisse, et avec raison, l'enfant à sa famille, dans son milieu; si le tuteur et plus encore la mère, lorsqu'elle existe, ne perdent rien de leurs droits, l'Etat, lui, conserve son droit d'intervention. » Il y aurait une contradiction flagrante entre les mainmises arbitraires sur l'enfant et l'hommage rendu aux « droits » de la mère, à ceux du tuteur et de la famille.

Il y a quelques jours, la commission sénatoriale s'est prononcée à l'unanimité en faveur du « principe » de la proposition. Cette unanimité est de bon augure. Mais on s'en rend compte, la commission aura à coordonner et, sur divers points, à préciser les textes dont elle est saisie, de façon à empêcher de fâcheux malentendus. La loi en préparation s'appliquera à un nombre considérable de personnes. Elle a une trop grande importance pour qu'on ne s'ingénie pas à en éliminer tout ce qui pourrait nuire à son succès.

UN ANNIVERSAIRE

Le trentième anniversaire de la mort de Victor Hugo, — 23 mai 1885 — a été célébré sans aucun bruit par une visite de quelques fidèles aux caveaux du Panthéon. Ces hugolâtres ont fait preuve d'une discrétion qui eût désarmé Jules Lemaître lui-même. Il est vrai que les circonstances ne se prêtent pas aux cérémonies pompeuses, mais elles concourent à nous rendre présent le souvenir du grand poète. Comment ne pas se rappeler qu'il y a trente ans, son cercueil demeura toute une nuit sous cet arc de triomphe, inutilisé depuis les incomparables funérailles, mais où nous attendons de voir passer, dans quelques mois, un cortège de vie et de résurrection, le défilé de nos troupes victorieuses?

Une dernière guerre, hélas! il la faut, oui! disait Victor Hugo, dans le volume de l'*Année terrible*, qui est certainement de ceux qu'on a le plus volontiers relus en ces derniers temps. Sans doute, il n'occupe pas dans son œuvre une place égale à celle de la *Légende des Siècles* ou des *Contemplations*. Ce n'est pas non plus la même sorte d'intérêt qu'on y cherche. Ces feuillets improvisés au jour le jour dégagent pour nous une émotion poignante et nous fournissent une réconfortante comparaison avec les événements actuels. Que de changements, à quarante-quatre ans de distance, tous en notre faveur! « Qu'as-tu donc fait aux nations? » demandait le poète à son pays. La France, alors, était douloureusement isolée. Elle a maintenant de nombreuses et puissantes alliances, avec d'innombrables sympathies chez les neutres. A la défaite et aux discordes intérieures ont succédé l'union sacrée et la victoire désormais certaine. Victor Hugo eût bien mérité de voir ce relèvement et ce retour de fortune, qu'il avait non seulement appelés de tous ses vœux, mais annoncés sans perdre courage un instant.

Je n'ai jamais connu l'art de désespérer,

écrit-il, et son recueil est, en effet, animé de cette confiance inébranlable qui est peut-être la plus précieuse des vertus civiques aux heures de crise et de deuil. Il avait admis l'efficacité de la défense de Paris, la possibilité de chasser le Prussien. L'admirable spectacle de la vaillance et du stoïcisme des Parisiens l'y autorisait. Ses « tableaux du siège », pris sur le vif, sont tout à l'honneur de nos aînés. Il souffrit profondément de la capitulation, protesta contre la paix, n'en voulut point accepter les conditions, et après la libération du territoire, déclara qu'il ne se trouvait pas délivré.

Même après toutes les déceptions et tous les écroulements, le cœur meurtri, il garda sa foi dans la justice immanente et dans l'avenir de la France, dont il ne séparait pas la cause de celle de l'humanité. Dès 1870, il aperçut clairement ce que les nations se refusaient alors à comprendre, et ce dont la guerre de 1914 devait leur apporter une démonstration qu'on peut bien qualifier de rigoureuse : c'est qu'en s'efforçant de nous écraser, les Barbares allemands, féodaux, cuistres et retires, menaçaient la liberté du monde et les progrès de la civilisation. Victor Hugo avait toujours été ardemment patriote. Il avait cru, en outre, comme Lamartine et bien d'autres, à la réconciliation des peuples et avait notamment, en ce qui concerne l'Allemagne, nourri des illusions dont le témoignage est resté dans son ouvrage intitulé *le Rhin*, et publié vers 1840. Il veut encore supposer, en 1870, que la responsabilité de la guerre incombe aux princes et aux gouvernements. Il entrevoit une revanche morale, une conquête de l'Allemagne par la pensée française, aboutissant à cette révolution allemande dont Henri Heine a prédit qu'elle serait quelque chose de formidable. L'expérience de 1914 n'a pas confirmé ces prévisions : mais qui sait? Peut-être finiront-elles par se réaliser un jour, au moins en partie. En tout cas, sans abandonner sa philosophie ni renoncer à ces perspectives lointaines, Victor Hugo rabroue ceux qui reparlent prématurément de fraternité, et il juge avec raison qu'en prêchant la guerre à outrance contre l'envahisseur, il ne fait qu'obéir logiquement à ses principes :

Car l'amour devient haine en présence du mal.

Il y a un solide fonds de droiture et de bon sens chez ce grand homme qu'on a trop représenté comme un pur visionnaire. — *P. S.*

Deux cent quatre-vingt-dix-huitième jour

LA GUERRE

LA SITUATION MILITAIRE

De Nieuport jusqu'aux environs d'Ypres, la canonnade alterne avec des attaques où les Allemands font encore emploi de gaz asphyxiants sans pour cela réussir à atteindre nos tranchées. Au nord de la Dassée, les Anglais ont un peu avancé entre Neuve-Chapelle et Festubert; si le récit du témoin oculaire anglais que nous avons publié dans notre numéro d'hier est exact, l'artillerie prussienne canonnant des soldats saxons qui à bout de souffle ne pouvaient plus avancer, nous pouvons nous réjouir; ce n'est pas avec ces moyens qu'on conduit des troupes à la victoire. Le même correspondant anglais mentionne un autre misérable moyen auquel a eu encore recours l'ennemi : il a fait endosser à ses soldats des uniformes anglais pris sur des morts; les Anglais en ont massacré soixante; ils ont bien fait.

Autour de la hauteur de Notre-Dame-de-Lorette, la bataille ne s'arrête ni de jour ni de nuit; bien qu'il ait reçu d'importants renforts, toutes les attaques de l'ennemi, en particulier sur Neuville-Saint-Vaast, et plus au nord, ont été repoussées après une lutte acharnée à la baïonnette.

Sur le front russe, la bataille est tout aussi violente; en Lithuanie, sur la Naref, la Ravka, la Pilitza et en Galicie, partout on se bat; mais ce sont surtout les combats livrés en Galicie qu'il est important de suivre et dont le résultat aura une répercussion sur les autres théâtres de la guerre.

Sur le cours inférieur du San, nos alliés ont repoussé des contre-attaques dans la région de Rondnik, sur la rive ouest; les Allemands ont franchi la rivière près de Seniava sans avancer au delà de quelques kilomètres, tandis que les Russes tiennent Makowiska qui est au nord-ouest de Przemysl; les Allemands à Seniave sont donc débordés sur leurs deux flancs.

Entre Przemysl et les marais du Dniester, les Austro-Allemands sont toujours contenus entre les villages de Goussakof et Krukenika. On se bat également dans toute la région comprise entre le Dniester et le pied des Carpathes, des marais de Dniester à Dolina, sans résultat appréciable.

LA SITUATION DIPLOMATIQUE

Les représentants de l'Autriche-Hongrie, de la Prusse et de la Bavière auprès du Vatican sont partis de Rome en même temps que les ambassadeurs de François-Joseph et de Guillaume II auprès du Quirinal. L'Espagne a accepté d'être la mandataire de ces diverses missions diplomatiques.

Les envoyés austro-allemands près le pape ont quitté l'Italie sans que le gouvernement royal leur eût imposé ce départ. Il semble que ce soit par une sorte d'arrangement tacite que les grosses difficultés pouvant surgir du maintien dans la capitale italienne de diplomates de puissances ennemies aient été écartées. D'après l'article 11 de la loi des garanties les envoyés des gouvernements étrangers auprès du pape jouissent de toutes les prérogatives accordées aux agents diplomatiques selon le droit international, et parmi ces prérogatives, la plus essentielle est la liberté de communiquer avec les gouvernements dont ils relèvent. L'exercice de ce droit eût pu entraîner, dans les circonstances actuelles, des complications dangereuses pour la sécurité du royaume, et c'est vraisemblablement pour cela que la chancellerie pontificale a fait démentir le bruit que les envoyés austro-allemands s'installaient au Vatican, où, comme on sait, la loi des garanties autorise des bureaux postaux et télégraphiques admis à correspondre directement avec le monde entier.

La loi des garanties votée par la Chambre italienne — quoi qu'elle ne constitue au regard du droit international qu'un acte unilatéral — en déterminant ces privilèges diplomatiques, a néanmoins établi une sorte de droit public coutumier dont les règles dominent les rapports d'un certain nombre de puissances avec le Vatican. Le gouvernement italien a voulu éviter, en ce moment où il fait appel à l'union de tout le royaume, de soulever des questions épineuses. Son désir est d'écarter tout froissement à l'égard des non-belligérants catholiques dont les sympathies se manifestent de plus en plus en faveur des alliés. Il semble aussi que le pape ait préféré ne pas susciter de discussions juridiques sur l'état de fait qui a réduit son rôle à celui de chef spirituel n'ayant gardé de son pouvoir temporel que des prérogatives dont l'application intégrale pourrait entraîner de graves difficultés.

L'observation de la loi des garanties par l'Italie se trouvera ainsi facilitée par la bonne volonté mutuelle du Quirinal et du Vatican dans un moment où toutes les forces nationales doivent être tendues vers le but unique de combattre et de vaincre.

L'Italie, devenue un des soldats du droit, a tenu à affirmer son scrupuleux respect de tous ses engagements. Elle a renouvelé à la Suisse les assurances qu'elle lui avait données au mois d'août dernier au sujet de la neutralité et de l'inviolabilité du territoire de la Confédération établies par la déclaration du 20 mars 1815. Les gouvernements allemand et autrichien ont de leur côté promis d'observer les obligations internationales résultant de cet acte international qu'ils savent devoir être défendu par l'armée fédérale avec la dernière vigueur. Les Austro-Allemands ne se sentent en effet plus en état de supporter les conséquences qu'aurait pour eux une réédition sur un nouveau front de la violation de la neutralité belge.

A mesure que la supériorité des alliés s'affirme, la puissance du droit se restaure. L'Amérique vient d'en donner un nouveau témoignage par l'accord que viennent de conclure le Brésil, l'Argentine et le Chili. Les trois grandes Républiques de l'Amérique latine ont signé entre elles une convention semblable à celle qu'elles ont contractée avec les Etats-Unis et qui les oblige à soumettre leurs différends à un arbitrage international et à ne pas commencer d'hostilités avant que le tribunal ait établi son rapport. Ce traité, conclu pour cinq ans et qui doit assurer la paix d'une moitié de la planète pendant que l'Europe, l'Asie et l'Afrique sont la proie de l'incendie déchaîné par la violence germanique, répond aux aspirations légitimes des peuples. L'union qui s'est formée en Europe dans le but de châtier les auteurs volontaires de l'immense catastrophe se généralisera après la défaite des empires de proie, pour assurer enfin au monde la paix par le respect du droit et des traités.

COMMUNIQUÉ OFFICIEL DU 24 MAI

Onze heures soir

Entre Nieuport et Ypres, vif combat d'artillerie provoqué par le tir efficace de notre artillerie lourde sur les chantiers de Raversyde (sud-ouest d'Ostende).

Au nord de la Bassée, les attaques des troupes britanniques ont réalisé de nouveaux progrès.

Au nord de Neuville-Saint-Vaast, les Allemands ont tenté une attaque avec des forces très importantes. Pris sous le feu de notre artillerie, ils ont été arrêtés net et ont subi de grosses pertes.

Les rapports complémentaires reçus aujourd'hui précisent l'importance de notre succès d'hier au nord-est de la chapelle de Notre-Dame-de-Lorette; nous avons, dans un combat acharné à la baïonnette, anéanti les éléments qui nous étaient opposés et pris plusieurs mitrailleuses.

Sur le reste du front, rien de nouveau.

Communiqué britannique

Londres, 24 mai.

Les 16 et 17, lors des combats au nord-est de Festubert, nous avons pris sept mitrailleuses; il est possible que d'autres soient enfouies dans les tranchées détruites.

Aujourd'hui, nous avons réduit au silence trois batteries allemandes, détruisant l'une d'elles par un tir direct qui a fait exploser ses munitions.

A l'est d'Ypres, à trois heures du matin, les Allemands ont bombardé avec des obus asphyxiants pendant que leur infanterie nous attaquait sous la protection de gaz empoisonné; les Allemands ont pénétré dans nos lignes en deux ou trois points; le combat continue; nous avons repris quelques parties de notre ligne primitive.

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE SUR LE FRONT

Le président de la République, parti de Paris samedi soir, est rentré ce matin à Paris après avoir visité avant-hier et hier

LA DÉCLARATION DE GUERRE ALLEMANDE

On croit savoir qu'avant de quitter Berlin, M. Bollati, ambassadeur d'Italie, a reçu de l'office impérial des affaires étrangères une communication aux termes de laquelle l'Allemagne se considère comme étant en guerre avec l'Italie.

Guillaume II aurait envoyé une longue dépêche à l'ambassadeur, lui transmettant un adieu personnel et lui demandant d'exprimer au roi Victor-Emmanuel l'indignation qui règne en Allemagne au sujet de l'attitude de l'Italie.

DÉCLARATIONS DE M. BARRÈRE

Le *Giornale d'Italia*, organe du ministère, publie des interviews prises aux trois ambassadeurs de la Triple-Entente à Rome, qui ont exprimé leur satisfaction profonde de voir l'Italie entrer dans le conflit européen aux côtés des alliés et combattre contre la barbarie germanique.

M. Barrère, ambassadeur de France, a déclaré :

C'est avec la joie la plus profonde que je salue le jour très heureux où l'Italie et la France, d'un seul cœur et d'une seule âme, unissent de nouveau sur les champs de bataille leur fraternité, aussi ancienne que les deux peuples.

L'Italie intervient dans le conflit européen à un moment qui lui permet non seulement de réaliser ses aspirations nationales, mais de faire prévaloir la suprême idée du droit, qui est la pure gloire de la latinité. Il n'y a pas un cœur français qui ne sente que les destinées des deux peuples sont maintenant plus que jamais liées non seulement par des intérêts communs, mais par la défense du grand idéal du droit et de la liberté des peuples.

Personnellement, ma joie est d'autant plus profonde que je suis un artisan convaincu de l'entente italo-française, établie sur la double base du sentiment et des intérêts communs. Je considère comme l'honneur de ma vie et de mon œuvre de diplomate d'avoir travaillé avec tant de foi à ce noble but et d'y avoir consacré la meilleure part de ma carrière et de mon activité.

L'entrée de l'Italie dans le conflit aura, j'en suis convaincu, un effet décisif sur la guerre, dont elle hâtera la fin. La Triple-Entente est devenue, grâce à l'Italie, une Quadruple-Entente, ou plutôt elle a transformé la Triple-Entente en une seule Entente de toutes les nations vraiment civilisées pour la défense du plus haut idéal du droit et de la liberté des peuples.

Honneur donc à l'Italie pour son magnifique geste, qui sera rappelé dans l'Histoire comme une des pages les plus belles de cette guerre!

La dernière communication du prince de Bülow

Une note officieuse dit que le prince de Bülow, ambassadeur d'Allemagne, a écrit au ministre des affaires étrangères, M. Sonnino, qu'ayant reçu une communication aux termes de laquelle l'Italie se considère dès aujourd'hui en état de guerre avec l'Autriche-Hongrie, il était chargé de faire appel à sa courtoisie pour obtenir la remise de ses passeports.

Cette lettre a été remise au ministre italien par M. de Hindenburg, conseiller de l'ambassade d'Allemagne, neveu du feld-maréchal, qui, selon certains bruits, viendrait diriger les premières opérations au front austro-italien.

On rapporte qu'au moment de son départ, le prince de Bülow a dit à son majordome : « Au revoir! Conservez bien la villa Malta! »

La princesse, qui a quitté Rome en même temps que l'ex-chancelier, était vêtue tout en noir.

Le départ des ambassadeurs ennemis

Les deux ambassadeurs d'Autriche et d'Allemagne, le baron Macchio et le prince de Bülow, ont enfin quitté Rome hier soir.

Le prince de Bülow, ambassadeur d'Allemagne, et la princesse de Bülow, le ministre de Prusse auprès du Saint-Siège et leurs personnels respectifs sont partis à 9 h. 30 par train spécial.

Les ministres de Bavière près du Quirinal et le Saint-Siège, et le personnel des légations sont partis à 9 h. 45.

On voit qu'avec le baron Macchio et le prince de Bülow sont partis les représentants diplomatiques des empires du centre près le Vatican. Ces derniers ont quitté Rome spontanément, et sans que le gouvernement italien, fidèle à l'esprit de la loi des garanties, ait pris la moindre mesure pour suspendre l'immunité des diplomates accrédités près le Saint-Siège.

L'ambassadeur d'Autriche-Hongrie près le Saint-Siège, prince de Schœnburg-Hartenstein, est parti avec tout son personnel.

L'ambassadeur d'Espagne près le Saint-Siège, comte de La Vinaza, les a salués à la gare au moment de leur départ.

Les nombreux citoyens présents ont observé une attitude parfaitement correcte, et aucun incident ne s'est produit.

Le département politique fédéral a avisé le gouvernement tessinois que les ministres de Prusse et de Bavière près le Vatican resteront à Lugano pendant la durée de la guerre, le priant de prendre les mesures nécessaires. Les ministres séjourneront au palais épiscopal de Lugano.

L'ambassadeur d'Italie quitte Berlin

Le correspondant du *Telegraaf* à Berlin annonce que l'ambassadeur d'Italie ainsi que le personnel de l'ambassade et du consulat quittent ce matin mardi la capitale allemande.

Il ajoute que la déclaration de guerre de l'Italie a été reçue à Berlin avec calme et indifférence.

Les quelques Italiens qui sont encore à Berlin n'ont pas été molestés.

Les affiches italiennes ont été enlevées depuis quelques jours des restaurants et des cafés.

L'ambassadeur d'Italie quitte Constantinople

D'après une dépêche d'Athènes au *Daily Telegraph*, l'ambassadeur d'Italie et son personnel quittent actuellement Constantinople.

Une dépêche d'Odessa dit que le bruit selon lequel l'ambassadeur d'Italie à Constantinople aurait été maltraité est confirmé.

Le bruit court que le consul d'Italie à Constantinople aurait été assassiné.

Les Italiens résidant en Turquie partent précipitamment, *viâ* Dedeagatch.

Les diplomates austro-allemands près le Vatican

Le *Popolo d'Italia* explique ainsi la solution de cette question complexe dans laquelle il y a eu des variations successives :

Le souverain pontife aurait effectivement prié l'ambassadeur d'Autriche près le Vatican de prendre un long congé pour éviter les périlleuses discussions autour de cette délicate question. Il ne peut en être autrement, parce qu'un autre conseil de la part du pape pourrait être considéré par le peuple italien comme un acte d'hostilité ouverte à l'égard de l'Italie.

D'ailleurs toutes les garanties dont jouit le Saint-Siège, y compris le secret des services postaux et télégraphiques, seront entièrement respectées.

La première journée de guerre à Rome

La première journée de la guerre s'est déroulée, à Rome, dans un calme parfait. Samedi déjà, la population romaine ayait accueilli le décret de mobilisation avec une sérénité absolue.

Le calme de la population est impressionnant. Toutefois, l'opinion publique attend avec impatience des nouvelles des premières actions militaires ou navales.

L'action de la flotte autrichienne contre la ville ouverte d'Ancône fut connue dans la matinée et promptement ramenée à ses proportions véritables, c'est-à-dire fort réduites, par le communiqué officiel.

Bientôt après, on apprit le raid heureux d'un contre-torpilleur italien dans le port de Buso et le bombardement inefficace de Venise par des aéroplanes autrichiens. Le jet de bombes autrichiennes sur Venise était attendu; nul n'ignore que la ville des doges sera la première à souffrir de la vengeance germanique et toutes les mesures de précaution contre les procédés de guerre allemands ont été prises depuis longtemps.

C'est le départ des ambassadeurs qui hier a occupé la curiosité publique.

Lorsque fut connue à Tivoli la déclaration de guerre à l'Autriche, la population de la petite ville voulut faire disparaître de la villa d'Este, propriété de l'archiduc héritier d'Autriche, les aigles à deux têtes qui sont les armes des Habsbourg. Le maire calma les habitants en leur donnant l'assurance qu'il ferait auprès du gouvernement italien une démarche énergique pour que soit confisquée la villa. Celle-ci, quoique fort délabrée, reste une des plus belles œuvres de la Renaissance italienne.

Jusqu'à présent, on ne signale aucun acte de violence contre les Autrichiens ou les Allemands habitant l'Italie. La méfiance est cependant générale envers eux. La presse italienne rappelle la facilité avec laquelle des sujets de Guillaume acquièrent une nationalité nouvelle pour servir d'auxiliaires à la pénétration politique ou économique de l'Allemagne, qui était poussée fort avant en Italie. En conséquence, la presse demande à toute la population d'être sur ses gardes et de surveiller attentivement les individus suspects.

D'Annunzio s'engage dans la marine

D'Annunzio, après avoir été reçu par le ministre de la marine, a confirmé aux journalistes qu'il ne reprendra pas son grade d'officier de cavalerie, mais qu'il s'engagera comme volontaire dans la marine. Il aura pour compagnon d'armes son fils aîné Mario, breveté capitaine au long cours.

De ses deux autres fils, Veniero est capitaine d'artillerie et Gabriellino, jeune premier dans une compagnie dramatique, va obtenir le brevet de sous-lieutenant.

Engagements volontaires et appels

Le ministre de la guerre d'Italie n'a pas l'intention de rappeler sous les drapeaux d'autres classes que celles spécifiées dans le décret de mobilisation. Les engagements volontaires sont très nombreux. Il s'en produit plus de 10,000 journellement dans la seule province de Rome.

800 Italiens environ résidant à Genève ont à répondre à l'ordre de mobilisation.

Une centaine environ sont partis hier matin par le premier train.

Ils se sont rendus à la gare dans des autos pavoisées aux couleurs italiennes, en chantant des hymnes patriotiques.

Une foule nombreuse se presse dans les bureaux du consulat italien de la rue Thalberg.

On télégraphie de Toronto au *Times* :

Sur les 45,000 Italiens résidant au Canada, 5,000 sont réservistes; mais il est possible que 10,000 Italiens, volontaires ou réservistes mobilisés, rejoignent leur patrie.

Le Saint-Siège établit des ambulances

L'*Idea nazionale* apprend que le Saint-Siège a mis à la disposition de l'autorité militaire pour y installer des blessés, plusieurs vastes locaux dans lesquels jusqu'ici étaient installés des colléges ecclésiastiques. Ce sont, entre autres, le palais de l'Apollinaire, le collège Leoniano et même l'hôpital pontifical avec 200 lits et le personnel sanitaire.

L'Italie et la neutralité suisse

Un échange de notes a eu lieu, comme notre correspondant particulier nous l'a fait savoir, entre le gouvernement italien et le gouvernement fédéral suisse, à propos de la neutralité de la Confédération dans cette phase de la guerre qui intéresse ses frontières au sud et à l'est. Voici la teneur de ces intéressants documents :

Note du gouvernement italien

Le gouvernement de Sa Majesté tient à confirmer au Conseil fédéral la déclaration que la légation royale a eu l'honneur de lui adresser le 19 août 1914, relativement à la neutralité perpétuelle de la Suisse et à l'inviolabilité de son territoire.

Fermement résolu à observer rigoureusement et loyalement à l'égard de la Suisse tous ses devoirs de belligérant, le gouvernement de Sa Majesté le roi d'Italie désire exprimer en cette occasion la pleine confiance que lui inspirent les déclarations contenues dans la note fédérale du 26 août relatives à la ferme volonté du peuple suisse et à la conduite de son gouvernement en ce qui regarde sa neutralité et les devoirs qui s'y rapportent.

Déclaration du Conseil fédéral

Au moment où l'Italie va participer aux événements de la guerre, le Conseil fédéral suisse tient à confirmer au gouvernement royal italien les assurances formelles de neutralité absolue exprimées dans la déclaration du Conseil fédéral du 5 août dernier, et derechef, dans sa note du 26 du même mois. Fermement décidé à observer loyalement et scrupuleusement dans ses rapports avec l'Italie tous ses devoirs de neutre, le Conseil fédéral désire manifester à cette occasion la pleine confiance que lui inspire la déclaration formulée dans la note du 19 août dernier, conformément à la teneur de laquelle le gouvernement royal italien est résolu à observer dans l'avenir, comme il l'a fait dans le passé, les principes consacrés par l'acte du 20 mars 1815, portant reconnaissance de la neutralité perpétuelle de la Suisse et de l'inviolabilité de son territoire.

Au reste, le Conseil fédéral a chargé les ministres de Suisse de notifier aux gouvernements auprès desquels ils sont accrédités la confirmation de la déclaration de neutralité suisse du 5 août 1914.

Les empires germaniques et la neutralité suisse

Le gouvernement impérial allemand et le gouvernement impérial et royal austro-hongrois ont communiqué au Conseil fédéral suisse qu'ils maintiennent, sans modification, les déclarations qu'ils ont faites au début de la guerre, de respecter strictement la neutralité suisse, même à la suite de la modification des circonstances créée par l'intervention de l'Italie dans la guerre.

MANIFESTATIONS FRANCO-ITALIENNES

A PARIS

La physionomie de Paris a présenté hier une grande animation, en raison des manifestations franco-italiennes et de la mobilisation du contingent italien résidant à Paris. Beaucoup de drapeaux aux couleurs italiennes ont pris place aux fenêtres et aux balcons, à côté des drapeaux alliés. Les mobilisés italiens ont longuement défilé sur les boulevards et devant l'ambassade d'Italie, aux acclamations de la foule, saluant la file d'automobiles pavoisées de drapeaux français et italiens qui se dirigeaient vers la gare de Lyon.

Au consulat italien, un certain nombre d'insoumis et de déserteurs sont venus demander leur rapatriement et leur enrôlement immédiat. Ils ont rejoint, après les formalités accomplies, les premiers contingents dont le départ devait s'effectuer dans la journée.

De nombreux réservistes italiens se sont embarqués hier dans les trains spéciaux formés par la Compagnie P.-L.-M. Les réservistes alliés bénéficient, comme les nôtres, du quart de place, et les frais de voyage leur seront remboursés à l'arrivée aux dépôts, par l'administration italienne.

Les principaux départs ont eu lieu à midi, neuf heures du soir et minuit vingt. Les futurs combattants ont tous été longuement acclamés par la foule.

Les départs ont été très nombreux encore aujourd'hui.

La commission exécutive du Comité italien pour la guerre, composée de MM. Rubini, duc Delzi d'Eril, Angiolini-Salvadori, Guelpa, Zolosi, Rosa, Rossi, Migliasso et d'Atri, a déposé hier matin à onze heures, selon les dispositions du préfet de police, une couronne au monument de Garibaldi, square Lowendal. La commission invite tous les Italiens de Paris à assister à la manifestation qui doit avoir lieu demain mercredi, à deux heures, au Casino de Paris, rue de Clichy, 16.

UN JOUR DE CONGÉ POUR NOS ÉCOLIERS

M. Albert Sarraut, ministre de l'instruction publique, a adressé à tous les recteurs des universités le télégramme suivant :

Afin d'honorer l'heure mémorable où notre sœur l'Italie entre avec nous et nos alliés dans la lutte glorieuse pour la civilisation et le droit, j'accorde à toutes les écoles de nos trois ordres d'enseignement un jour de congé qui s'ajoutera à leurs vacances présentes.

Je désire que tous nos élèves, empressés avec nous à pavoiser des nobles couleurs italiennes les foyers de notre commune culture, célèbrent dans la joie le nouveau moment de victoire, où nos frères latins reprennent le grand combat contre les Barbares.

ALBERT SARRAUT.

EN PROVINCE

— Au Havre, dès que la déclaration de guerre a été connue, le drapeau italien a été arboré à l'hôtel de ville.

— A Evian-les-Bains, plus de 2,000 manifestants, avec musique et drapeaux français, italiens et des alliés, ont parcouru les rues et les places de la station, décorées et pavoisées aux couleurs nationales, alliées et amies. La municipalité a reçu les manifestants place de la Mairie. MM. Zurbozen, consul de Russie à Evian; Zanonni, consul d'Italie à Lausanne, et le colonel belge Bergeron, en traitement à Evian, prononcèrent de vibrants discours. A la suite de la manifestation, une réunion privée a eu lieu, à laquelle assistèrent le sous-préfet de Thonon, les consuls d'Italie et de Russie, le professeur-docteur italien R. Foa, un réfugié belge et un officier français en traitement.

— A Marseille, un nombre considérable d'Italiens se sont présentés au consulat pour contracter un engagement volontaire ou se faire inscrire en vue de leur départ pour le régiment. De nombreux édifices arborent des drapeaux italiens.

— A Toulon, les manifestations de la « Journée française » se sont confondues avec les manifestations de sympathie pour l'Italie. A une représentation de gala, qui avait lieu au théâtre municipal, en présence du préfet maritime, du sous-préfet, du maire et des consuls des nations amies, la musique des équipages de la flotte a joué l'hymne italien, ainsi que les hymnes des autres nations alliées.

Des manifestations ont eu lieu dans les villes du littoral : la Seyne, Hyères, Saint-Raphaël et Menton, qui furent parcourues par des cortèges, drapeaux en tête.

— A Belfort, les monuments publics ont été pavoisés, et les cloches ont sonné dans la ville et sur tout le front en Alsace.

A L'ÉTRANGER

L'enthousiasme à Pétrograd

Notre correspondant particulier nous télégraphie :

La nouvelle de la déclaration de guerre de l'Italie à l'Autriche-Hongrie s'est répandue dans la matinée à Pétrograd, et y a provoqué une véritable explosion d'enthousiasme; et comme en ce jour férié la foule était nombreuse dans les rues, des manifestations imposantes s'organisèrent dès midi. La population se porta devant les ambassades alliées. A l'ambassade de France, où M. Maurice Paléologue venait d'offrir un déjeuner en l'honneur de M. Raynaud, ancien ministre de l'agriculture, actuellement en mission en Russie, les manifestants s'arrêtèrent longuement.

Un long cortège s'est dirigé par la perspective Newsky et la Morskaïa, vers l'ambassade d'Italie, en agitant des drapeaux russes et des drapeaux des nations alliées et italiens. Quand l'ambassadeur d'Italie, M. Carlotti, apparut au balcon avec tous les membres de l'ambassade, les cris de « Vive l'Italie! Vive Victor Emmanuel! Vive l'armée italienne! » partirent de milliers de poitrines. M. Carlotti, très ému, répondit en criant : « Vive la Russie! Vive l'armée russe! »

Les journaux du soir commentent en termes chaleureux l'entrée en action de nos frères latins, et s'étonnent que la Roumanie, une fois de plus, comme je vous l'avais fait prévoir, d'après des informations de Bucarest, recule encore le terme qu'elle avait proclamé comme devant être le dernier. Mais la bonne nouvelle d'hier suffit à Pétrograd. Elle augmente dans les cœurs russes, toujours plus résolus, la certitude de la victoire complète de la quintuple alliance sur les empires germaniques. — *Ch. Rivet.*

Démonstration nationale à Malte

Dix mille personnes avec drapeaux et musiques ont fait une manifestation enthousiaste pour célébrer la nouvelle de l'intervention de l'Italie.

Le consul d'Italie et le gouverneur ont été acclamés; la ville est pavoisée.

FRONT ITALIEN

COMMUNIQUÉ OFFICIEL

Rome, 24 mai.

Ce matin, à trois heures, un contre-torpilleur italien est entré dans le port de Buso, près de la frontière italo-autrichienne, détruisant l'embarcadère de la gare, celui de la caserne et la caserne; il a coulé tous les canots automobiles qui se trouvaient dans le port.

Ce contre-torpilleur n'a subi aucune perte dans son personnel et aucune avarie matérielle; l'ennemi a eu 2 hommes tués et nous lui avons fait 47 prisonniers dont 1 officier et 15 sous-officiers, qui ont été conduits à Venise.

D'après des renseignements complémentaires les deux avions ennemis qui ont paru ce matin sur Venise ont lancé 11 bombes sans causer de graves dommages.

La défense a dirigé sur eux un feu qui les a mis immédiatement en fuite. Des dommages sans grande importance ont été causés aux chemins de fer par l'attaque des navires et des aéroplanes dans les premières heures de la matinée; ils ont déjà été réparés. La canonnade des Autrichiens a coulé un vapeur allemand qui se trouvait dans le port d'Ancône.

LES OPÉRATIONS NAVALES

Les hostilités navales entre l'Italie et l'Autriche se sont ouvertes le premier jour de la déclaration de guerre, et hier la flotte autrichienne a fait des manifestations, plutôt que des opérations réelles, sur quatre points de la côte orientale de l'Italie, allant de Venise à Barletta, c'est-à-dire englobant presque tout le littoral italien de l'Adriatique.

Les navires employés pour ces manifestations étaient, dit le communiqué italien, de petites unités, contre-torpilleurs et torpilleurs principalement. Le choix de ces navires indique que l'on ne comptait pas sur un résultat très important, et qu'on voulait plus faire impression que prendre un avantage matériel. Il faut cependant signaler que Barletta est un port faisant un grand commerce de grains, vins, huiles, etc.; qu'Ancône est peut-être le port marchand le plus important de l'Adriatique; que Venise est la grande station navale italienne dans cette mer. On ne saurait dire que ces trois points soient villes ouvertes, car il y a des fortifications.

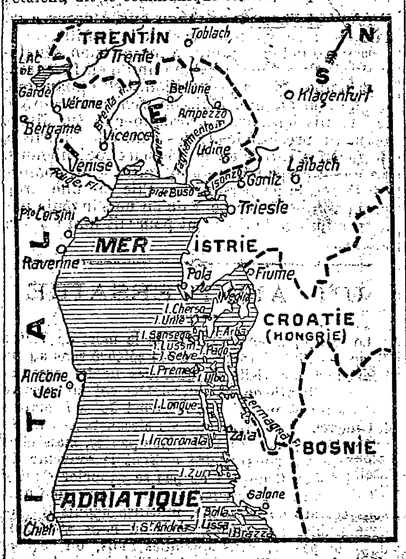

Une grève assez importante a éclaté dans trois charbonnages du pays de Liége. Les grévistes ont parcouru en bandes les rues en demandant du pain. La grève a pour cause en effet la limitation à un maximum de 250 grammes par personne et par jour pour la farine américaine. Cette quantité étant tout à fait insuffisante pour eux, les mineurs doivent acheter le surplus de leur pain chez les boulangers où les prix sont très élevés et presque inabordables. D'où le mécontentement et la grève.

FRONT RUSSE

Communiqué du grand état-major russe

Petrograd, 24 mai.

Dans la région de Chavli, nos troupes occupent sur une étendue considérable la ligne des rivières Vindava, Venta et Doubissa.

Sur le cours inférieur de la Doubissa, notre front progresse considérablement vers l'ouest.

En Galicie, nous avons forcé l'ennemi par des contre-attaques à passer peu à peu à la défensive sur presque tout le front, sauf dans quelques secteurs, près de Varkhol, Podvoline et Goussakof, où l'ennemi, le 22 mai, a tenté sans succès de nous attaquer.

[Il s'agit du front couvrant Przemysl au sud-est à une trentaine de kilomètres de la place.]

L'offensive que nous avons commencée dans la nuit du 21 au 22, *le long de la rive gauche du Dniester*, s'est développée le lendemain, avec un grand succès, malgré les contre-attaques ennemies.

Nous avons enlevé, après un combat, les villages du nouveau et du vieux Bourtchizé, ainsi que les villages de Tchernikof et Dolobovo, et une partie du village d'Ostrouvé, y faisant, au cours de la journée, plus de 2,200 prisonniers, dont 40 officiers, et enlevant plusieurs dizaines de mitrailleuses ainsi qu'un abondant butin de guerre.

Dans la région au delà du Dniester, l'accalmie règne, sauf entre Tchechva et la Lomnitza, où l'ennemi, dans la nuit du 23 mai, a fait une tentative stérile pour nous attaquer.

On télégraphie d'autre part officiellement de Petrograd, le 24 mai :

L'état-major allemand, qui ne connaît pas de bornes aux inventions mensongères dans ses communiqués officiels, ne s'est même pas donné la peine, en ce qui concerne l'énumération de ses trophées de Galicie, de s'entendre préalablement avec les Autrichiens. Les deux alliés citent des chiffres contradictoires.

Fidèle à la même tactique, le communiqué officiel allemand, pour atténuer la mauvaise impression résultant du fait que l'expansion allemande sur le San est arrêtée, recourt à une calomnie bizarre en annonçant que Yaroslav est allemand et que les Allemands auraient fait plus sonniers des Russes armés de massues en chêne au lieu de fusils.

La situation en Galicie

Le correspondant du *Morning Post* à Petrograd télégraphie lundi soir :

Une chose domine les événements des vingt-quatre dernières heures, c'est le fait que sur tout le front de la Galicie, l'attaque allemande a été ramenée à la défensive. Le furieux effort des Allemands a donc échoué.

Aucune défaite décisive n'a été infligée aux armes russes ailleurs que dans les télégrammes de la presse allemande.

Petrograd, 24 mai.

Le *Messager de l'armée* annonce que le commandant de la 76e brigade de honved a été remplacé par un major allemand à la suite de désordres survenus au cours d'une attaque des régiments de cette brigade dans la nuit du 18 mai.

Le kaiser en Galicie

Le *Daily News* publie la dépêche suivante de Pétrograd :

L'empereur Guillaume a quitté Yaroslav samedi dans la nuit et est parti dans la direction de l'ouest, en proie au plus profond abattement. Les stores de son compartiment avaient été tirés avant le départ du train.

Le maréchal von Hindenburg avait averti le kaiser que son projet de porter un coup formidable sur un front restreint, bien qu'il parût réalisable sur la carte, serait probablement déjoué par les Russes. Le maréchal avait raison, et les généraux von Mackensen et von Emmich ont abandonné leur tâche désespérée de déloger l'ennemi d'un front de deux cents mille d'étendue.

Les Allemands ne possèdent pas de réserves disponibles pour résister à une avance russe vidant de la Pilitza, où les milliers de prisonniers leur sont faits tous les jours par les Russes. Toutes les réserves allemandes sont maintenant envoyées en Pologne; il n'y en a pas en Galicie, où l'armée russe a pris l'ascendant sur les Allemands, dont l'artillerie reste silencieuse faute de munitions.

Le bruit court que le kaiser était hier à Cracovie et a exhorté les généraux autrichiens à faire une tentative héroïque.

Le kaiser est parti ensuite pour Breslau, pendant que les généraux autrichiens gagnaient la frontière italienne.

FRONT TURC

Communiqué de l'état-major de l'armée du Caucase

Petrograd, 24 mai.

Sur le front de l'armée du Caucase, on ne signale aucun changement important.

Les massacres d'Arméniens

Déclaration des alliés

La France, la Grande-Bretagne et la Russie se sont entendues pour publier la déclaration suivante :

Le 24 mai 1915.

Depuis un mois environ, la population kurde et turque de l'Arménie procède de connivence et souvent avec l'aide des autorités ottomanes à des massacres d'Arméniens. De tels massacres ont eu lieu vers la mi-avril à Erzeroum, Dertchun, Eguine, Akn, Bitlis, Mouch, Sassoun, Zeitoun et dans toute la Cilicie; les habitants d'une centaine de villages aux environs de Van ont été tous assassinés; dans la ville même, le quartier arménien est assiégé par les Kurdes. En même temps, à Constantinople, le gouvernement ottoman sévit contre la population arménienne inoffensive.

En présence de ces nouveaux crimes de la Turquie contre l'humanité et la civilisation, les gouvernements alliés font savoir publiquement à la Sublime Porte qu'ils tiendront personnellement responsables desdits crimes tous les membres du gouvernement ottoman ainsi que ceux de ses agents qui se trouveraient impliqués dans de pareils massacres.

En Arménie et en Perse

On télégraphie officiellement de Petrograd :

Sur la frontière orientale, les Russes ont remporté un succès important au nord-est du lac de Van.

Les Anglais sont engagés dans une série d'opérations contre les Turcs qui habitent les vallées du Karoun et du Kerkha, et les troupes indiennes qui combattent dans ces régions avancent rapidement malgré la chaleur et les difficultés qui résultent de la largeur des rivières à franchir.

[Le Karoun, qui prend sa source dans les montagnes de l'Arabistan, se jette dans le Chatt-el-Arab, au nord du golfe Persique, à la frontière de Perse. Le Kerkha est un des nombreux cours d'eau qui coulent parallèlement à cette frontière, à l'ouest du Karoun, ceux-ci ne sont la plus grande partie de l'année, que des lits de torrents desséchés et pendant la saison des pluies se déversent par une foule de ramifications dans le Karoun, ou même le Tigre.]

Sur la côte de Syrie

On mande du Caire au *Times* les nouvelles suivantes :

Un hydroplane allié a récemment lancé des bombes sur trois wagons de dynamite qui stationnaient en gare de Tarsus (côte syrienne). Les trois wagons ont été détruits.

Dans le bombardement d'un camp turc à Gaza par le cuirassé français *Saint-Louis*, les pertes de l'ennemi ont été de 50 tués.

La destruction par un petit navire français du consulat allemand d'Alexandrette a produit une grande impression dans la population.

L'ATTAQUE DES DETROITS

Le bombardement des Détroits

Athènes, 24 mai.

Les alliés ont repoussé tous les derniers assauts des Turcs, et après avoir reçu des renforts, ils ont repris l'offensive.

Le bombardement des Détroits continue.

Plusieurs batteries mobiles turques, qui gênaient les opérations des alliés, ont été détruites.

Le transport turc coulé par l'*E-14* avait à bord 4,000 hommes de troupe, qui se sont noyés pour la plupart.

Les opérations dans la presqu'île de Gallipoli

L'offensive turque qui vient d'échouer contre les troupes britanniques, près de Kala-Tépé, avait été soigneusement préparée par l'état-major turc.

Liman pacha se proposait en effet non seulement d'infliger un échec aux alliés, mais de relever le moral de ses troupes et l'opinion du public, qui a été très émue par les pertes élevées subies au commencement de mai.

Dès le 13 mai, trente mille blessés étaient arrivés à Constantinople, et les villages du rivage de la mer de Marmara ont reçu un grand nombre de soldats évacués à la suite des combats très meurtriers pour l'ennemi qui ont eu lieu à la pointe de la presqu'île.

Sur ordre de Liman pacha, commandant en chef de l'armée de Gallipoli, le 1er corps d'armée turc, troupe d'élite réservée à la défense de la capitale, a été amené dans la péninsule. Le débarquement a été gravement troublé par le bombardement de nos avions.

Deux divisions de ce corps d'armée, débarquées à la veille à Maitros, ont été immédiatement amenées dans la région de Kala-Tépé, et dans la nuit du 18 au 19 elles ont attaqué les troupes australiennes et néo-zélandaises.

Elles ont été complètement battues, en subissant des pertes considérables. On évalue à deux mille le nombre des tués et à cinq mille le nombre des blessés; les pertes de nos alliés ne dépassent pas cinq cents.

Mise à terre d'un détachement russe

Sur les côtes de la mer Noire, la mise à terre d'un détachement russe aux environs d'Eregli a inspiré de vives inquiétudes à l'état-major turc, qui a décidé d'envoyer des troupes de Pendik vers le littoral.

L'énergie de nos troupes

Dans la région méridionale de la péninsule, les troupes françaises ont trouvé devant elles des organisations défensives très sérieuses. Sur certains points, elles se sont avancées à quelques mètres de l'ennemi, et les combats se livrent à la baïonnette ou avec des grenades à main. Dans les actions partielles, qui tournent parfois à de véritables corps-à-corps, nos troupes font preuve de la plus grande intrépidité. Récemment, un soldat colonial, Laborde, au moment où ses camarades entraient dans une tranchée turque pourvue de mitrailleuses, s'est avancé en tête du groupe, muni d'une ample provision de grenades à main. Prenant la tête du mouvement, il est parvenu à enrayer la contre-attaque et a arrêté le tir des mitrailleuses; il a gardé la direction du mouvement jusqu'à ce qu'il ait été blessé.

Une lettre du général d'Amade au général Hamilton

Un télégramme de Londres annonce que le général d'Amade a adressé au général Ian Hamilton la lettre suivante :

Mon général, au moment où, conformément à l'ordre général n° 7 de ce jour, je remets à la Composite Division la deuxième brigade navale, je me fais un agréable devoir de vous dire combien j'ai apprécié les brillantes qualités des trois vaillants bataillons : Anson, Howe et Hood, qui la constituent. C'est un grand honneur et une grande satisfaction pour moi d'avoir eu dans les journées des 6, 7, 8 et 9 mai la collaboration dévouée, active et toujours prête du commodore Backhouse qui a su inspirer à ses troupes les nobles qualités auxquelles chaque soldat français qui les a vues à l'œuvre a rendu hommage.

D'AMADE.

SUR MER

Un sous-marin allemand attaque un navire de secours

Jeudi dernier, dans l'après-midi, un des vapeurs de la commission de secours belge, le *Comeric*, a failli être torpillé près du phare de Nord-Hinder.

Un officier vit une torpille lancée d'un sous-marin allemand passer à vingt ou trente mètres en avant et à bâbord.

Le sous-marin disparut ensuite et le navire ne fut plus inquiété.

Un vapeur norvégien torpillé

Le vapeur norvégien *Minerva* a été torpillé dans la mer du Nord par un sous-marin. L'équipage a été sauvé.

Vapeur suédois coulé par une mine

Une dépêche de Stockholm annonce que le vapeur suédois *Hermodia* a heurté hier une mine, à l'est de la station de pilotage de Loederhamn, et a coulé en six minutes.

L'équipage, composé de vingt-deux hommes, a été sauvé.

Nouvelles de l'étranger

EN ORIENT

La santé du roi de Grèce

Voici ce qu'écrit le *New-York Herald* au sujet de la nature du mal dont le roi de Grèce serait atteint :

Le roi Constantin de Grèce est atteint de pleurésie purulente. Cette maladie est une infection de la plèvre, secondaire le plus souvent, soit à une infection voisine, soit à une infection générale. Elle reconnaît plusieurs variétés, suivant qu'elle est causée par tel ou tel microbe. Celle qui est due au pneumocoque est la plus bénigne, tandis que la pleurésie streptococcique est très grave.

Le diagnostic entre ces deux variétés peut être soupçonné par l'allure que revêt la maladie et par l'apparence du pus qu'on retire en ponctionnant la plèvre. Ce pus est épais et bien lié en cas de pneumocoque, il est louche et mal lié si l'infection est d'origine streptococcique. Mais l'examen bactériologique du pus, très facile à pratiquer, conduit à un diagnostic certain.

La pleurésie purulente pneumococcique guérit quelquefois par les ponctions répétées, alors que l'autre variété réclame la pleurotomie précoce (ouverture de la cavité pleurale), avec ou sans résection costale, suivant les cas, et suivie de lavages de la plèvre avec une solution antiseptique (eau oxygénée très étendue d'eau distillée, solution de permanganate de potasse à 1 pour 4,000, etc.).

Etant donné les symptômes présentés par le roi Constantin et la marche suivie par sa maladie, il y a tout lieu de penser qu'il est atteint de pleurésie purulente à streptocoques, dont la mortalité est d'environ 25 pour cent, la maladie prenant alors une allure rapide et s'accompagnant de grandes élévations de la température et parfois d'un état typhoïdique.

Les attaques de la presse bulgare contre la Serbie

Nich, 23 mai.

Les journaux bulgares persistent à publier des informations sensationnelles sur les prétendues cruautés commises en Nouvelle-Serbie par les autorités serbes sur leurs sujets bulgares.

D'une enquête faite sur l'ordre du gouvernement serbe, il résulte que de toutes les soi-disant victimes dont les noms ont été publiés par la presse bulgare, plus de la moitié sont mortes depuis des années et les autres n'ont jamais existé. Cette enquête ayant été menée en présence de consuls et de journalistes étrangers, sa sincérité ne saurait être contestée.

La fête nationale roumaine

Bucarest, 23 mai.

La fête nationale a été célébrée aujourd'hui avec un enthousiasme exceptionnel, exalté encore par les télégrammes reçus d'Italie.

La nouvelle de la déclaration de guerre à l'Autriche, connue dans la soirée, s'est répandue comme une traînée de poudre et a provoqué des manifestations enthousiastes.

A dix heures, ce matin, le roi, accompagné des princes et des chefs de l'armée, a passé en revue, sur la chaussée Kisseleff, la garnison de Bucarest, accrue de certaines unités de garnisons voisines.

ETATS-UNIS

La conférence financière panaméricaine

On télégraphie de Washington :

La conférence financière panaméricaine a été ouverte le 24 du courant, en présence des membres du cabinet, des hauts fonctionnaires des Etats-Unis, des représentants de l'Amérique centrale et de l'Amérique du sud. Le président Wilson a pris la parole et a exprimé l'espoir que les Américains montreront au monde le chemin de la paix. Il a ajouté :

Les peuples des deux Amériques, a-t-il dit, essayent de se servir les uns les autres et non les uns des autres.

Parlant du manque actuel de communications entre les deux Amériques, et particulièrement pour la marine marchande, par suite de la guerre européenne, le président Wilson a dit :

Si le capital privé n'est pas bientôt en mesure d'entreprendre et de créer ces moyens de communication, le gouvernement aura le devoir de le faire. Nous ne pouvons pas demeurer isolés pour un temps indéfini, alors qu'il serait facile de combler cette lacune. Aussitôt que nous serons en possession de ces communications, nous nous comprendrons, nous établirons entre les deux Amériques des liens si solides qu'aucune influence dans l'avenir ne pourra les rompre.

Note à la Chine et au Japon

On mande de Pékin au *Times* :

La note suivante a été remise le 17 mai au gouvernement chinois par le gouvernement des Etats-Unis :

En présence des circonstances qui ont amené des négociations entre le gouvernement chinois et le gouvernement japonais, négociations encore en cours, et des accords intervenus, le gouvernement des Etats-Unis a l'honneur de notifier au gouvernement de la République chinoise que les Etats-Unis ne reconnaîtront aucun accord, aucune entreprise arrêtés ou pouvant l'être entre les gouvernements de la Chine et du Japon portant atteinte aux droits par traité des Etats-Unis et à ceux de ses nationaux en Chine; à l'intégrité politique ou territoriale de la République chinoise ou à la politique relative à la Chine, connue communément comme la politique de la porte ouverte.

Une note identique a été transmise au gouvernement japonais.

RÉPUBLIQUE ARGENTINE

La mission Baudin

On mande de Buenos-Aires :

La chambre de commerce française a donné une réception en l'honneur de M. Pierre Baudin, le ministre de France, M. Jullemier, et le consul de France, M. Samaens, y assistaient.

Aux souhaits de bienvenue du président de la chambre de commerce, M. Chovet, M. Pierre Baudin a répondu en ces termes :

Nous cherchons de multiples points de contact avec la République Argentine et nous n'avons pas besoin de faire grand effort pour cela en raison de l

En mission

L'action allemande aux États-Unis (1)

VIII. — LE FERMIER ALLEMAND EN TERRE AMÉRICAINE ET M. DERNBURG

(De notre envoyé spécial)

New-York, 27 avril.

M. Dernburg a trouvé, aux Etats-Unis, de la part de l'élément germano-américain, une collaboration active et efficace grâce à de nombreux Allemands, ses compatriotes qui avaient, avant lui, défriché certains terrains. La moisson par endroits s'est trouvée toute prête. M. Dernburg n'a eu qu'à la cueillir. Cette préparation de la moisson par la masse obscure des agriculteurs, des commerçants, des industriels allemands émigrés aux Etats-Unis constitue précisément pour nous, Français, un fond d'études extrêmement intéressant.

Le fermier allemand d'abord.

Voici sa charte, telle qu'elle fut écrite au dix-huitième siècle par le docteur Benjamin Rusch, telle qu'elle a été complétée de nos jours par plusieurs agriculteurs éminents, tous originaires d'Allemagne. Les commandements qu'elle contient se trouvent encadrés et mis à la place d'honneur dans la plupart des métairies germano-américaines :

Article 1er. Le fermier allemand cherche avant tout une bonne terre, de préférence à celle qui se trouve déjà en état d'amélioration. Cette terre, il la choisit à l'abri de riches forêts, il la paye comptant. Par l'appât de l'argent, il déplace fréquemment les colons indigènes pour les attirer des meilleurs terrains d'agriculture sur son propre terrain.

Art. 2. Sa méthode d'exploitation repose sur un travail patient et poussé à outrance. Le fermier allemand débarrasse la terre avec soin des vieilles racines, des troncs d'arbres stériles, des pierres, pour que le sol produise par arpents la plus grande récolte possible. Le fermier allemand croit à la succession et à l'alternance des récoltes qui n'épuisent pas la terre. Il a toujours les yeux fixés sur l'avenir. Il a toujours en vue la possession permanente du sol.

Art. 3. Le fermier américain indigène est prodigue. Le fermier allemand est invariablement économe. L'économie est la règle de sa vie. Le fermier allemand épargne le bois, même s'il est abondant; il se sert de poêles au lieu d'immenses cheminées. Il construit des clôtures ferrées pour économiser le bois. Sa vie est frugale, sa nourriture simple, son ameublement sans recherche. Ses vêtements sont de première qualité pour durer le plus longtemps possible. Peu ou pas d'élégance, d'abord le succès et la prospérité de sa ferme.

Art. 4. Le fermier allemand aime son bétail, nourrit bien ses chevaux, ses animaux de champ et de basse-cour, qu'il ne laisse jamais à l'état sauvage. En hiver, il les tient au chaud dans des granges ou des étables. Il les fait travailler durement; mais jamais au-dessus de leurs forces.

Art. 5. Toutes choses doivent être en bon ordre, clôtures, maisons, jardin, instruments d'agriculture. La grange est plus importante que la maison.

Art. 6. Le fermier allemand fait la plus grande partie de son travail lui-même, aidé par sa femme et par ses enfants. Honneur aux familles nombreuses! Les grandes familles sont une source de richesse. Le fermier allemand a des enfants avec joie. Le personnel salarié ne doit être employé qu'au temps de la moisson ou des grands travaux.

Art. 7. Le fermier allemand s'enorgueillit de garder sa ferme dans sa propre famille, génération après génération. De beaux exemples ont été donnés à ce sujet par les émigrants allemands du dix-huitième siècle en Pensylvanie, au Missouri et au Texas. Non seulement le fermier allemand garde sa propre terre, mais c'est un bien pour lui s'il réussit à acheter la terre de son voisin.

En application de ces commandements, sait-on combien, en 1900, il y avait de fermes, de maisons de campagne, de propriétés appartenant aux Allemands émigrés aux Etats-Unis? Sur environ 4,900,000 exploitations rurales, 522,952 étaient entre leurs mains. Ils avaient de plus des intérêts dans près de 300,000 autres. Les statistiques allemandes, par exemple celles du docteur Faust, professeur à l'université de Cornell — on sait que cette université est la grande école forestière des Etats-Unis et qu'elle eut pour premier directeur un Allemand, le professeur Bernhart Fernow, né en Prusse en 1851, — les statistiques notent en outre que plus de 400,000 ouvriers ou régisseurs allemands, tout à fait capables de devenir à leur tour propriétaires, occupent les meilleurs emplois dans les plus grandes fermes américaines. Ainsi l'élément allemand figure, *organisé*, dans plus de 20 0/0 de l'exploitation agricole des Etats-Unis. Il surpasse de beaucoup les autres éléments étrangers; il est à lui seul supérieur aux éléments anglais, irlandais et scandinave réunis.

Comment le fermier allemand a-t-il acquis cette situation? C'est que, sur ce terrain-là comme sur les autres, il ne s'est pas contenté d'émigrer; une fois acclimaté, *il a fait des enfants*, qu'il a poussés dans la même voie que lui, auxquels il a transmis, *par tradition et par discipline allemandes*, les enseignements techniques recueillis au cours de sa propre vie, dans le respect des gloires nationales qu'incarne pour toujours à l'étranger l'Allemand émigré qui a « réussi ». Ces gloires nationales sont contenues dans le résumé historique qu'on va lire, et qui est connu là-bas de tout fermier allemand et de ses fils. Combien d'agriculteurs et de viticulteurs français ignorent le nom de ceux qui développèrent la partie de science rurale dans laquelle ils travaillent et s'enrichissent!

Tout fermier allemand sait — car l'empereur Guillaume l'a voulu ainsi et a délégué auprès d'eux des conférenciers, des propagandistes qui leur ont appris tous les détails de cette histoire — que les premiers agriculteurs allemands s'établirent d'abord dans une ville voisine de Philadelphie, dans les comtés de Lancaster et de Berks. Ces agriculteurs traversèrent les Montagnes-Bleues jusqu'à la grande vallée, semée de pierres calcaires, où l'étape allemande a marqué sa présence par les villes d'Easton, Strasburg, Bethléem, Allentown, Harrisburg, etc. Puis, suivant vers le sud-ouest les défilés des montagnes, ils traversèrent le Potomac dans le Maryland central et s'installèrent dans l'Etat de Virginie. Poussant plus avant leur marche vers l'ouest, ils pénétrèrent dans l'Ohio, dans l'Indiana, dans l'Illinois et remontèrent au nord dans le Wisconsin, où Chicago et Milwaukee devaient être les grandes bases de leur action et de leur pénétration. De nouveaux contingents prirent dans l'intervalle la route du sud, allèrent en Caroline, dans l'Etat du Mississipi, puis dirigeant aussi leur marche vers l'ouest, fondèrent des établissements agricoles au fond du Texas et du Kansas. Plus tard, des groupes plus hardis franchirent les Montagnes-Rocheuses. Peu après, les Allemands étaient établis dans l'Idaho et sur la côte de Californie, face au Japon et à la Chine. Ainsi, de l'est à l'ouest, de la côte de l'Atlantique à celle du Pacifique la pénétration allemande fut complète.

Dans ce trajet, chaque groupe d'émigrants créa, sur son passage, des colonies agricoles là où les expériences tentées avaient réussi, et laissa des indications à ses compatriotes, pour ne pas recommencer inutilement de nouvelles expériences là où celles-ci n'avaient donné aucun résultat : tels au moyen âge, de ville en ville, nos premiers artisans, entrepreneurs et maçons laissaient dans les cabarets chez « la Mère », d'utiles indications pour leurs « compagnons ». Ainsi se transformaient, en études les moindres pérégrinations.

A ces pérégrinations, de tout temps, certaines règles président. En général, les agriculteurs allemands recherchent, dans chaque nouveau territoire où ils émigrent, des terrains de nature identique. Alors que les Irlandais s'établissent sur des formations granitiques, les Allemands, en application de leur fameuse charte, choisissent les terrains calcaires, où le carbonate de chaux est en plus grande abondance, qu'il faut par conséquent moins nourrir d'engrais. Ils considèrent comme bonne terre par excellence celle sur laquelle poussent les meilleurs arbres, tels que les chênes. Les Ecossais, les Irlandais ont le goût des prairies bien arrosées semblables à celles qu'ils ont vues dans leur pays d'origine, le comté d'Ulster, par exemple. Les agriculteurs allemands, eux, préfèrent le sol qui ressemble au sol germain qu'ils viennent de quitter, les contrées ondulées, portant de riches forêts comme celles des bords du Rhin et du Palatinat. Ils aiment mieux une grande récolte sur un plus petit espace.

La grande préoccupation du fermier allemand est le bié d'abord, le bois ensuite. Dans tout le Wisconsin et dans le nord-ouest des Etats-Unis, les indigènes n'hésitent pas à reconnaître que l'habileté et le travail des fermiers allemands ont contribué pour une grande part à faire de leur pays le grenier à blé de la terre américaine. Quant au bois, les Allemands se sont constitués les défenseurs de la forêt: c'est en partie à leur instigation que M. Roosevelt, pendant sa présidence, établit une législation protectrice des bois, interdisant la coupe et l'abatage, etc. L'historien Lamprecht, de l'université de Leipzig, revenant des Etats-Unis empli d'orgueil pour l'Allemagne, son pays, à cause de tout ce que le fermier allemand en terre américaine lui avait permis d'admirer : « La terre, écrivait-il, montre ici une fertilité peu commune. Grâce à la main du colon allemand, laborieux et sage, les forêts de chênes s'élèvent de toutes parts, débarrassées de broussailles. De riches fermes abondent, doublées de maisons de pierre. Les fermiers labourent souvent derrière quatre chevaux; les grands wagons de moisson offrent à l'œil un tableau somptueux. Dans les plus jolis endroits il semble qu'on entre dans une terre merveilleuse, celle dont le fermier allemand rêve dans la mère patrie lorsqu'il parle d'une Allemagne améliorée, terre dont le poète sans doute avait quelque pressentiment lorsqu'il disait : « Comme un jardin un jour sera » la terre, la terre du fermier allemand, la terre » du travail allemand. »

En dehors des généralités que connaît aux Etats-Unis tout fermier allemand, se trouvent des particularités que pas un d'eux n'ignore. Ces particularités sont faites de toutes les spécialités des champs ou du jardin, où un Allemand a réussi, et, selon le langage du Nouveau-Monde, y est devenu « roi ».

Allemands étaient les gros fermiers dont les noms suivent : J.-T. Wolmar, né en Wurtemberg, propriétaire d'environ 190 fermes en Idaho; A.-L. Stuntz, né en Pennsylvanie de parents allemands, vice-président de l'Alliance nationale des fermiers américains en 1896; S.-A. Knapp, né à New-York de parents allemands, gros fermier et meunier plus important encore, président de l'Association des cultivateurs de riz en Amérique et du collège agricole de l'Etat d'Iowa en 1883; John Dern, propriétaire de plus de 150 fermes, né à Hesse (Allemagne); d'Armsdat, gros fermier du Nebraska, dont les fils ont continué le commerce de grains, de bois de charpentes, et parallèlement l'exploitation de mines importantes; John A. Sutter, originaire du duché de Bade, qui propagea dans le Far-West, en Californie, et en particulier dans la vallée du Sacramento, la fameuse culture sans irrigations.

Dans les exploitations forestières s'étaient enrichis les Hartig, Henrick Cotta, Dietrich Brandis, William Schilch, Ribbertrop, les trois derniers nés à Hesse-Cassel (Allemagne), les deux premiers dans le Hanovre. Un des plus grands propriétaires de terrains boisés et de moulins fut Frederick Weyerhæuser, connu sous le nom de « roi du bois ».

Allemands étaient John Roch, né à Oberhausen (Allemagne), fondateur des grandes pépinières américaines qui portent son nom; F. Schumacher, né à Hanovre, et Hecker frères, nés en Prusse, qui furent, à un moment donné, les rois incontestés du marché des farines et des avoines; Heinz et Lutz Schrall, nés le premier en Bavière, le second en Saxe prussienne, tous deux fondateurs des grands établissements de produits alimentaires d'Allegney (Pensylvanie), où de très nombreux ouvriers sont quotidiennement occupés.

Allemand aussi était Thomas Echelburger, qui en Pennsylvanie tenta, dans plus de vingt vignobles, d'acclimater les vins de France et d'Europe. Allemand encore, Scholl, propriétaire de la fameuse grappe « Catawba », dont les Allemands disaient orgueilleusement qu'il était « le vrai et seul vin de Tokay ». Allemand encore Martin Baum, célèbre par ses jardins. Allemands, Charles Hussmann, Wiedersprecker, Heinrichs, le docteur Kehr, Jacob Rommel, Peschel, Langendœfer, Grein, qui ont hissé aux Etats-Unis la réputation de viticulteurs de premier ordre. Un des fils de Charles Hussmann, George Hussmann, fut un de ceux qui exportèrent en France le plus de boutures de vigne américaine capables de résister au phylloxéra : mort en 1902 dans la vallée de Chiles, comté de Napa, George Hussmann a laissé une veuve et six enfants qui continuent son œuvre dans les vignobles de Talcoa. Un autre Allemand, Busch, avait découvert qu'une certaine variété de vigne américaine — qu'il appela, en souvenir de la mère patrie, la « vigne des bords du Rhin » — était immunisée contre l'attaque du phylloxéra. Il fit greffer cette espèce sur les espèces européennes et gagna à ce commerce une fortune immense. Les noms de Hussmann et de Busch servent aux Allemands à dire avec fatuité qu'ils peuvent boire en France autant de vin qu'ils le veulent, que ce vin est un peu leur propriété, car il ne serait plus ce qu'il est si les Allemands d'Amérique n'avaient sauvé la vigne française.

Si, des bois et des produits du sol, nous passons au bétail, des noms allemands illustrent encore le champ de cette enquête. Un des rois du bétail aux Etats-Unis fut Henri Miller, né en Wurtemberg en 1829, et dont l'associé, Charles Lutz, était né à Baden. Ils arrivèrent en Californie vers 1850, achetèrent du bétail pour la boucherie; peu après, ils étaient les contrôleurs de toutes les viandes fraîches fournies à San-Francisco. Ayant acquis des fermes et des terres, ils les consacrèrent au parquage des bestiaux et des moutons de pays voisins, avant que ces bestiaux fussent livrés à l'abatage. Les villes voisines de San-Francisco vinrent ainsi s'approvisionner chez eux. Devenus propriétaires d'anciennes possessions espagnoles, comprenant plus de 800,000 acres en Californie et des territoires en Orégon et en Nevada, Miller et Lutz portèrent leurs têtes de bétail à près de 300,000, dont 200,000 moutons. Lutz mourut en 1887; Miller forma alors un vaste syndicat qui continue l'exploitation : inutile de dire que les principaux membres de ce syndicat sont Allemands ou issus d'Allemands.

Allemand encore était Dresel, qui importa aux Etats-Unis le bélier saxon et parvint à une réelle amélioration des moutons américains. Dans le Texas, ce Dresel fut un des premiers à développer le mécanisme agricole. Ses fils et petits-fils ont aujourd'hui sur le marché des blés, des seigles et des cotons, une situation très forte.

Allemand encore était Lewys, si connu comme éleveur de porcs qu'il y a des espèces porcines qui portent son nom.

Pour les chevaux et les animaux de trait, plusieurs noms allemands seraient à citer, non point comme des commerçants ordinaires, mais comme des négociants très riches, extrêmement connus sur les marchés, où leur intervention dans un sens ou dans l'autre ne passe jamais inaperçue.

Si du bétail et de l'élevage nous revenons aux différentes productions du sol, il faut citer Pfeifer, né en Prusse, qui, dans le Wisconsin, cultiva et répandit la fameuse pomme connue aux Etats-Unis sous le nom de « pomme Pewaukee »; Johann Schwerkoll, né à Hessen (Prusse), qui fut sur les marchés de New-York le premier roi de la fraise et de la rose, et dont les descendants ont encore aux Etats-Unis une importante situation; Frederick Rüeding, né à Hambourg, célèbre par ses variétés de figues et d'arbres fruitiers de toutes sortes. Allemand aussi, le fondateur de la grande compagnie vignoble Eggers, né à Hanovre. Allemand William Palmtag, né à Baden, qui fit sa fortune dans les fruits et la distillation. Allemand encore Anaheim, qui donna son nom à l'établissement fondé par les Allemands au sud-ouest de Los-Angeles, et où l'oranger est cultivé dans des conditions extraordinaires.

Dans toutes ces colonies agricoles allemandes, M. Dernburg n'a eu, au 2 août 1914, qu'à envoyer le mot d'ordre pour qu'aussitôt bétail et produits de toutes sortes soient achetés ou réquisitionnés; pour que de toutes ces fermes partent des agents capables de renseigner l'Allemagne sur les centres d'exploitation et de production en terre américaine. Les agriculteurs allemands ont fourni ainsi à M. Dernburg une armée toute prête d'acheteurs, d'« inquisiteurs », de « prometteurs », armée qui dans les deux premiers mois de la guerre n'a pas peu contribué à répandre aux Etats-Unis une atmosphère essentiellement favorable à l'Allemagne. Heureusement, la bataille de la Marne est intervenue! Heureusement la possession de la mer et des grandes lignes de navigation, la surveillance des ports dans les deux continents par les flottes anglaise, française, russe et japonaise ont réduit à néant la meilleure partie des résultats que M. Dernburg et l'empereur étaient en droit d'attendre de l'organisation agricole allemande aux Etats-Unis! Que l'on ne croie pas cependant que durant les premiers mois de la guerre l'Allemagne ait perdu du temps : la majeure partie de la flotte de commerce des pays neutres a travaillé à prix d'or à transporter en Allemagne les approvisionnements et le bétail que les colons allemands aux Etats-Unis avaient tout de suite trouvés. Pendant ce temps, la France, l'Angleterre et la Russie s'organisaient pour la conquête des marchés américains. A l'heure actuelle, ces rôles sont heureusement intervertis. Lorsqu'à la fin de la guerre on essayera de calculer la portée de la victoire des alliés sur la grande Allemagne, il faudra ne point oublier que cette victoire n'a pas été réalisée seulement sur le terrain militaire, mais sur tous les autres terrains. En vérité, nous aurons été contraints de les égaler partout, puis de les surpasser et de les vaincre partout.

GABRIEL ALPHAUD.

(1) Voir le *Temps* des 1er, 2, 5, 7, 12, 15 et 18 mai.

NOUVELLES DU JOUR

M. Viviani à Dieppe

Le président du conseil des ministres, et Mme Viviani, sont allés passer les fêtes de la Pentecôte à Dieppe.

Au Grand-Hôtel, où ils étaient descendus, les pavillons des nations alliées avaient été arborés.

Comme M. Viviani se trouvait sur le boulevard Maritime, admirant la belle rade de Dieppe, tout ensoleillée, une charmante Dieppoise vint lui offrir l'emblème de la « Journée française » qu'elle lui épingla très gentiment sur le revers de son veston.

M. Viviani sourit et versa son obole.

Le préfet du Nord interné en Allemagne

M. Trépont, préfet du Nord, et M. Borromée, secrétaire général de la préfecture, qui avaient été arrêtés il y a plusieurs mois par l'autorité allemande, sont actuellement internés à la forteresse de Glatz.

NOUVELLES MUNICIPALES

Pour les mutilés de la guerre

MM. Lemarchand et Galli ont écrit au préfet de la Seine :

Comme suite à la délibération du Conseil municipal ayant pour objet de réserver aux mutilés de la guerre, à leur femme ou ascendants à leur charge, ou aux veuves des militaires tués à l'ennemi, ou à leurs ascendants à leur charge — domiciliés à Paris — un certain nombre de concessions, de gérances et d'autorisations de vendre sur la voie publique, dépendant des différents services municipaux, annexes et assimilés, nous avons l'honneur de vous demander de bien vouloir procéder à la révision des concessions de kiosques à journaux, des baraques à journaux et des baraques à fleurs.

Il nous a été signalé que certains concessionnaires des kiosques à journaux disposeraient de ressources leur permettant d'assurer amplement leur existence, que d'autres seraient titulaires de pensions importantes et de bureaux de tabac, etc.

Nous sommes convaincus, monsieur le préfet, qu'en cette occurrence vous voudrez bien seconder notre initiative en faveur des veuves et des mutilés de la guerre en procédant à une revision équitable des concessions de kiosques et baraques sur la voie publique.

FAITS DIVERS

LA TEMPÉRATURE

Bureau central météorologique

Mardi 25 mai. — Le temps a été généralement beau sur l'ouest et le sud de l'Europe; on ne signale que quelques averses sur la côte sud de la Bretagne; ce matin, le ciel est nuageux dans l'ouest de la France, clair dans l'est et le centre, brumeux dans le Midi.

La température a monté dans nos régions du sud-ouest; elle reste élevée dans l'est et le Midi. Le thermomètre marquait à 7 heures : 6° à Bodo, 10° à Shields, 13° à Zurich, 14° à Cherbourg, 15° à Calais, 16° à Belfort, à Madrid, 17° à Brest, à Nantes, à Toulouse, à Christiania, 18° au Havre, à Clermont-Ferrand, à Lyon, à Rome, à Alger, à Stockholm, 19° à Paris, à Nancy, à Marseille, 20° à Malte, 21° à Bordeaux, à Nice, 23° à Biskra. Dans les stations élevées, on notait : 15° au puy de Dôme, 12° à Briançon, 11° au fort de Servance, 3° au mont Mounier.

En France, la température va rester élevée; un temps beau dans le nord et l'est, orageux dans l'ouest et le sud est probable.

A Paris, hier, beau; au Parc-Saint-Maur, la température moyenne, 19°5, a été supérieure de 5°6 à la normale (13°9). Depuis hier, température max. 20°, min. 11°. A la tour Eiffel, max. 22°, min. 14°8.

Mort mystérieuse

M. Georges Noël, employé à la Compagnie des chemins de fer de l'Est, à la gare de la Bastille, a été trouvé mort dans l'escalier de l'immeuble qu'il habitait, au n° 31 de la rue de Lappe, dans le onzième arrondissement. Il portait une profonde blessure au-dessus de l'œil gauche. M. Catrou, commissaire de police du quartier de la Roquette, a fait transporter le cadavre à la Morgue, et a prévenu M. Mouton, directeur de la police judiciaire.

Accident d'automobile

Un grave accident d'automobile s'est produit, avant-hier soir, entre huit et neuf heures, près de Saint-Genest-Lerp, canton du Chambon-Feugerolles (Loire). Par suite d'une embardée, une automobile, conduite par M. Pitaval, propriétaire d'un garage rue Michelet, à Saint-Etienne, est allée se briser dans un fossé.

M. Pitaval a été tué sur le coup, ainsi qu'un autre voyageur, nommé Jules. Mme Pitaval, très grièvement blessée, a été transportée à l'hôpital de Saint-Etienne.

INFORMATIONS DIVERSES

— Nous avons reçu pour le Vêtement du prisonnier de guerre, de C. L..., à Toulouse, 5 fr., du docteur Fery, 10 fr., ensemble 15 fr., et pour la Société nationale de secours aux blessés militaires (Croix-Rouge française), de M. E. Pitot, à Punta-del-Este (Uruguay), 16 fr.

Nous envoyons ces sommes aux œuvres destinataires.

NÉCROLOGIE

Nous avons le regret d'apprendre la mort de M. Jules Ephrussi, décédé le dimanche 23 mai.

Il était l'oncle de M. et Mme Théodore Reinach, le neveu de M. et Mme Maurice Ephrussi, de Mme Michel Ephrussi, de M. Léon Fould, du comte et de la comtesse Maurice de Percin.

Les obsèques auront lieu demain mercredi 26, à onze heures.

On se réunira à la maison mortuaire, place des Etats-Unis, 2.

Sa veuve, Mme Jules Ephrussi, prie qu'on n'envoie ni fleurs ni couronnes.

Nous apprenons la mort de M. E. Paulus, sous-lieutenant de réserve, frappé d'une balle à la tête, le 9 mai, en entraînant ses chasseurs à l'attaque de Notre-Dame-de-Lorette.

M. Paulus, qui était chef du secrétariat particulier de M. Abel Ferry, sous-secrétaire d'Etat aux affaires étrangères, avait demandé comme faveur de servir dans les chasseurs à pied.

On nous annonce la mort de M. Robert Bioche, décédé à l'âge de trente-cinq ans d'une longue et cruelle maladie contractée au ... territorial. Ses obsèques auront lieu mercredi, à 10 h., en l'église Notre-Dame-des-Champs. Il ne sera pas envoyé de lettres de faire-part. Ni fleurs ni couronnes.

Nous apprenons la mort de M. Alfred Letestu, secrétaire d'ambassade honoraire, décédé à Paris à l'âge de cinquante-huit ans. Les obsèques auront lieu le mercredi 26 mai, à midi, en l'église Saint-Philippe du Roule, où l'on se réunira. Il ne sera pas envoyé d'invitations ni de faire-part. La famille prie de considérer cet avis comme en tenant lieu.

THÉATRES

Nouvelles :

— Au Gymnase, *la Jalousie* interrompra le cours de ses représentations à la fin du mois de mai. Les dernières représentations seront données mercredi et vendredi, à huit heures et demie, et dimanche en matinée.

Pendant le mois de juin, la pièce de M. Sacha Guitry sera jouée en province; elle reparaîtra sur la scène parisienne au mois d'octobre.

— L'Association des directeurs de théâtre, qui s'était préoccupée de procurer, pendant l'hiver, à ses pensionnaires des vêtements chauds et des chaussures, fait un nouvel appel à la générosité parisienne pour offrir aux jeunes filles, aux enfants une robe de printemps, aux comédiens, aux employés un costume de saison. Elle a obtenu de deux grandes maisons pour le prix réduit de 30 francs la confection de deux cents costumes neufs. Chacun peut prendre à sa charge l'habillement de l'un ou l'autre des secourus; la plupart des artistes en vedette ont déjà souscrit.

— L'assemblée générale annuelle de l'Association professionnelle de la critique dramatique et musicale aura lieu, à l'hôtel des *Aquates*, rue Saint-Georges, 51, demain mercredi 26 mai, à cinq heures précises, sous la présidence de M. Ad. Brisson.

L'ordre du jour comporte uniquement la lecture des rapports de MM. Théodore Henry, secrétaire général, et Georges Daudet, trésorier.

Un tiers du comité devait être renouvelé, selon l'usage; le comité a décidé qu'en raison des événements actuels, il n'y aurait pas d'élection cette année.

— A l'université des « Annales », demain mercredi, à deux heures et demie, « l'Humour britannique », conférence par M. Jean Richepin. Audition de Mlle O'Brien.

Concerts :

— Ce soir, à huit heures et demie, salle des Agriculteurs, rue d'Athènes, deuxième concert Enesco, au profit de la Société d'assistance aux réfugiés de Meurthe-et-Moselle. Au programme : sonate en *la* de Hændel; cinquième concerto de Vieuxtemps, la Folia de Corelli; Sarabande et Tambourin de Leclair, aubade provençale de Couperin; la Chasse, de Cartier, et airs tziganes de Sarasate.

Music-halls et cinématographes :

— Aux Ambassadeurs-Cinéma.

Le merveilleux programme qui a obtenu un si vif succès sera augmenté aujourd'hui de nouvelles actualités, entre autres « l'Armée française en Lorraine », etc., etc. Nous rappelons que les Ambassadeurs donnent des matinées, tous les jours à 2 h. 30, avec le même programme que le soir. Soirée à 8 h. Téléphone central : 44-84. Location sans augmentation de prix.

Matinées :

— A l'Odéon.

Demain, à 4 heures 1/2 précises, dernière matinée organisée par l'Alliance franco-belge, au profit de la Soupe populaire de Bruxelles. Une allocution sera prononcée par M. Th. Steeg, sénateur, ancien ministre, au début de la matinée, et M. Brieux, de l'Académie française, fera des lectures. Au programme : Mmes S. de Lafory et Gauley-Texier; Mlle Mary Béral; M. Dufranne; Mme Alice Nobya; MM. Brémont, Gandera; M. Paul Schultz; Mlle Mérat, Mlle Alice Sauveur; M. de Gerior; Mlles Marguerite Laurent, violoncelliste; Thérèse Soria, Georgette Raymond, harpiste; Yvette Figarol, etc. *Après la fête*, acte inédit, d'André Avèze, interprété par Mlle Sephora-Mossé et M. Mistreo; « Visions de Bruges », poème et musique de M. René Brancour.

L'ORGANISATION DES SECOURS

— Le personnel de la manufacture nationale d'armes de Tulle a versé aux diverses œuvres pour les victimes de la guerre la somme de 46,006 fr. 30. Dans sa dernière réunion, le comité de secours de la manufacture a alloué 4,500 francs au Comité du Secours national et 1,500 francs à l'œuvre du Vêtement du prisonnier de guerre.

LIBRAIRIE

Les Flottes de combat en 1915. — Un livre qui arrive à son heure est bien celui que publie annuellement depuis une vingtaine d'années le commandant de Balincourt, sur les flottes de guerre des différentes puissances, et dont la nouvelle édition vient de paraître. Depuis le commencement de la guerre les escadres des belligérants se sont beaucoup modifiées; elles ont subi des pertes, elles ont fait des acquisitions de toutes sortes : entrées de nouveaux navires en service, réquisitions de bâtiments en construction pour des gouvernements étrangers. Gains et pertes sont enregistrés par M. de Balincourt dans son recueil avec leurs caractéristiques, leur force, leurs moyens d'attaque et de défense, si bien qu'en ce moment les *Flottes de combat en 1915* sont la seule source où l'on puisse trouver une base sérieuse d'appréciation des forces navales respectives des pays maritimes engagés dans la lutte.

L'album du commandant de Balincourt, grâce aux renseignements qu'il contient, permettra de suivre en connaissance de cause les événements navals; il est l'auxiliaire indispensable de tous ceux qui veulent se tenir au courant de la situation maritime internationale.

INFORMATIONS FINANCIÈRES

— Le *Journal de Pékin* annonce que la Bourse chinoise a été ouverte dans cette capitale et qu'elle a commencé à fonctionner.

— Les actionnaires de la Compagnie française pour l'exploitation des procédés Thomson-Houston sont informés que le nombre d'actions déposées en vue de l'assemblée générale ordinaire convoquée pour le jeudi 27 mai n'a pas atteint le quorum exigé par la loi et les statuts, soit le quart du capital social. En conséquence, les actionnaires sont convoqués de nouveau pour le jeudi 17 juin, à trois heures de l'après-midi, à la salle du Comité des forges de France, rue de Madrid, 7, à Paris.

Conformément à la loi et aux statuts, cette assemblée sera tenue valablement, quel que soit le nombre d'actions présentes ou représentées.

— *New-York.* — Le mark allemand accuse une légère hausse. Le change est actuellement de 83 cents 1/32 pour 4 marks.

— *Ville de Paris 1904.* — Le n° 280,058 est remboursé par 100,000 fr.

Les nos 287,939 et 348,787 sont remboursés par 10,000 fr.

Dix numéros sont remboursés par 1,000 fr.

DÉPÊCHES COMMERCIALES

New-York, 24 mai.

Blé disponible, 163 1/4; sur mai, 157 1/4; sur juillet 133 »/».

Maïs disponible, 83 1/2.

Chicago, 24 mai.

Blé sur mai, 154 1/8; sur juillet, 125 5/8.

Maïs sur mai, 74 1/2; sur juil. 76 »/».

LES TRANSPORTS

La Compagnie d'Orléans vient d'apporter une amélioration très sensible aux relations entre Paris et la côte sud de Bretagne. Son train express de nuit quittant le quai d'Orsay à 20 heures et arrivant à Nantes à 3 h. 19, est continué sur Quimper par un nouveau train express qui part de Nantes à 3 h. 33.

Le train express de jour partant du quai d'Orsay à 8 h. 20 effectue le même trajet dans les mêmes conditions de rapidité.

Voitures directes des trois classes pour les trajets de jour et de nuit.

Chemins de fer de l'Est. — A partir du 1er juin prochain, les nouveaux trains express de toutes classes ci-après seront mis en circulation :

Entre Paris et Nancy et *vice versa* : dép. de Paris à 8 heures, arr. à Nancy à 14 h. 35; dép. de Nancy à 7 h. 30, arr. à Paris à 14 h. 17.

Correspondances à Nancy de ou pour Epinal et les Vosges.

Entre Paris et Troyes et *vice versa* : dép. de Paris à 12 heures, arr. à Troyes à 15 h. 37; dép. de Troyes à 16 heures, arr. à Paris à 18 h. 41.

A Troyes, correspondances de ou pour Chaumont, Saint-Florentin, Châtillon-sur-Seine, Saint-Dizier et Arcis-sur-Aube.

FEUILLETON DU *Temps*

DU 26 MAI 1915

LES LIVRES

L'ALLEMAGNE DE Mme DE STAËL

On a vu que M. Ernest Denis, dans son livre récent sur *la Guerre*, nous engageait à relire Mme de Staël. « Un des thèmes, disait-il, que reprennent le plus volontiers aujourd'hui les journalistes dans l'embarras, c'est que Mme de Staël n'a rien compris à l'Allemagne et qu'elle nous en a tracé un tableau absolument fantaisiste... Il va sans dire que ces rigoureux accusateurs n'ont jamais lu le volume de Mme de Staël, et ils ont en raison, parce qu'ils sont visiblement incapables d'en saisir la portée. » L'honorable professeur à la Sorbonne n'est pas tendre pour les infortunés journalistes. Il est bien possible que certaines condamnations aient été un peu hâtives et insuffisamment motivées. Il est vrai aussi que les décisions de Mme de Staël régnèrent en France pendant presque tout le dix-neuvième siècle, non seulement chez nos romantiques, qui ne connaissaient guère l'Allemagne que par elle et la croyaient sur parole (1); mais chez un Michelet, qui fit dès 1825 de longs séjours outre-Rhin, chez un Taine et un Renan, qui avaient étudié au moins les grandes œuvres dans leur texte et pouvaient en juger par eux-mêmes, et jusque chez un Brunetière (2) et un Albert Sorel (3), qui écrivaient après 1870 et n'étaient pas des poètes lyriques enclins aux illusions, mais des esprits tempérés, des critiques de sens rassis; le dernier, historien de profession et auteur d'un magistral ouvrage sur l'*Europe et la Révolution française*, qui fait autorité.

D'autre part, M. L. Reynaud, qui n'est pas journaliste, mais docteur ès lettres et professeur de faculté comme M. Ernest Denis, a publié en 1914 une *Histoire de l'influence française en Allemagne* (4), extrêmement documentée et généralement judicieuse (sauf des erreurs de détail), dans laquelle il accuse Mme de Staël d'ignorance et déclare que son ouvrage est « incomplet, partial, souvent perfide ». On n'ignore pas qu'Henri Heine, à qui l'on ne peut dénier une certaine connaissance du sujet, a écrit, lui aussi, un livre *De l'Allemagne*, avec l'intention affichée de réfuter celui de Mme de Staël. Enfin, Gœthe, dont M. Denis ne contestera point, sans doute, la compétence en la matière ni l'aptitude à saisir la portée d'une œuvre, a donné son impression toute fraîche sur celle de Mme de Staël dans une lettre du 17 février 1814 à Sarah de Grotthus (1); il en fait l'éloge; mais affirme que « l'Allemagne s'y reconnaîtra à peine ». En d'autres termes, il admire le talent de l'auteur, mais se refuse à lui décerner un brevet d'exactitude. Comment se débrouiller parmi ces témoignages imposants et contradictoires? Notre seule chance de résoudre l'antinomie est de remonter aux sources.

C'est en 1803 que Mme de Staël visita l'Allemagne pour la première fois. A cette époque, elle avait déjà des lueurs sur les lettres allemandes, dont elle avait dit quelques mots dans son livre *De la littérature*, paru en 1800. Elle avait peut-être une prédisposition atavique à les comprendre; son père, Necker, était Genevois, mais d'origine souabe. Toutefois elle ne sut jamais bien l'allemand. Ce n'est pas absolument un voyage d'études qu'elle entreprenait en cette année 1803. Elle était exilée de Paris, qu'elle n'aurait probablement jamais quitté sans les rigueurs de Bonaparte. C'est ainsi que les mesures de proscription vont souvent contre leur but. Ce livre *De l'Allemagne*, qui devait exaspérer le gouvernement impérial et être mis au pilon en 1810 par ordre de Savary, duc de Rovigo, ministre de la police, n'aurait jamais été écrit, selon toute vraisemblance, si le Premier Consul n'avait banni Mme de Staël de sa chère rue du Bac. Elle avoue, dans *Dix années d'exil*, qu'elle aurait détourné Benjamin Constant de faire de l'opposition à Bonaparte dans le Tribunat, si elle avait prévu les conséquences de cette lutte dont elle était l'inspiratrice et dont elle porta la responsabilité. « J'étais vulnérable par mon goût pour la société. » Elle convient que « le plaisir de causer, et de causer à Paris, a toujours été pour elle le plus piquant de tous ». Elle partit donc, le cœur chargé d'amertume. Où irait-elle? Ce n'est pas du tout un plan d'opération littéraire qui l'induisit à passer le Rhin, et elle serait aussi bien retournée à Genève si elle n'avait craint « le dégoût de revenir, renvoyée, dans un pays qu'on l'accusait de trouver un peu monotone ». Elle pensa s'ennuyer moins et briller un peu plus en Germanie. « J'avais aussi le désir de me relever, par la bonne réception qu'on me promettait en Allemagne, de l'outrage que me faisait le Premier Consul, et je voulais opposer l'accueil bienveillant des anciennes dynasties à l'impertinence de celle qui se préparait à subjuguer la France. »

Avouons, à notre tour, que cette frivolité n'annonçait pas un travail très approfondi, et que cette rancune, englobant avec le Premier Consul la France même qui avait le tort de le supporter, inclinait Mme de Staël à tout admirer de parti pris dans la nation voisine. Pourtant, cette reine des salons parisiens prétendait bien, au début tout au moins, ne rien perdre de ses avantages. « J'ai reçu Mme de Staël chez moi pour la première fois aujourd'hui, écrit Gœthe à Schiller, le 23 janvier 1804; bien qu'elle y mette quelque forme, elle donne à entendre assez lourdement qu'elle se croit en tournée chez des hyperboréens. » L'erreur était de prendre des airs condescendants avec Gœthe. Mais si Mme de Staël s'était bornée à sentir la supériorité générale de la civilisation française sur la civilisation allemande, en ayant le tact de ne pas le laisser paraître, surtout devant cet homme d'un génie exceptionnel, nous n'hésiterons pas à dire qu'on aurait pu lui en sav

Variétés

UN PRÉCURSEUR

L'inventeur des bombes asphyxiantes

Pour provoquer le recul des troupes anglaises sur le front d'Ypres, les Allemands ont fait appel à leurs chimistes. Méprisant une fois de plus les articles de la convention de Berne, ils ont projeté sur leurs adversaires, à l'aide de tubes et de bouteilles, des gaz axphyxiants. Ils ont, en outre, utilisé des obus et des bombes exhalant pareillement des vapeurs délétères. Le monde entier s'est indigné que de telles méthodes de combat fussent employées par des hommes se proclamant les champions d'une suréminente culture. Il ne faut ni s'étonner, ni s'indigner de ces procédés de guerre. Les Allemands n'innovent point en cette matière. Ils se bornent à suivre une tradition nationale déjà tricentenaire.

Ce fut, en effet, l'un de leurs plus illustres généraux qui, au dix-septième siècle, ajouta à l'art de tuer l'art d'axphyxier. Il se nommait Christophe-Bernard von Galen. Jamais figure plus sinistre n'apparut au monde et ne l'épouvanta davantage par l'atrocité de ses exploits. Il naquit en Westphalie, vers 1604, d'une famille que d'aucuns disent princière et d'autres à peine noble. Il fut conçu en prison, où son père, hobereau farouche, purgeait une peine d'assassinat. Recueilli par un oncle, Bernard Malinkroot, doyen du chapitre de Munster, il montra une précoce ardeur pour le pillage et la violence. En même temps qu'il étudiait les lettres latines, il menait au sac des maisons une bande de vauriens. Il embrassa tout d'abord la carrière des armes, puis, dans la suite, lui préféra l'état ecclésiastique.

En 1650, il était chanoine de la cathédrale de Munster, et l'évêché de cette ville, vacant par la mort de son titulaire, Ferdinand de Bavière, revenait tout naturellement à Bernard Malinkroot. Notre homme eut envie de coiffer la mitre, fomenta des troubles au sein du chapitre, et au cours d'un banquet où tous les chanoines perdirent la raison, enleva l'élection. On peut imaginer quel prélat s'était donné ce collège de sacs-à-vin. Peu après, en effet, Christophe-Bernard entrait en lutte contre son oncle et les bourgeois de la ville. Il exilait l'un et provoquait sa mort, ayant en chimie des connaissances approfondies. Pour juguler les autres, qu'il voulait réduire en servage, il recrutait tous les coupe-jarrets, malandrins, chenapans et autres gibiers de potence qui pullulaient sur les routes à cette époque et mettait, incontinent le siège devant la ville. A la manière allemande, sans avis préalable, il commençait le bombardement. Il se servait de « boulets rouges » et visait de préférence les établissements d'assistance, de piété et d'enseignement. L'un de ces boulets, au dire du gazetier Loret, entrant dans une école visée avec soin, tuait trente enfants et en blessait quarante autres. Au geste pacificateur d'un prêtre, monté sur les remparts et qui lui tendait l'hostie, l'évêque répondait en enlevant d'un boulet bien ajusté la tête de ce trouble-fête. Bientôt les maisons brûlaient par centaines, et l'on égorgeait les enfants, et l'on violait les femmes. Christophe-Bernard ne se décidait à traiter que sur la menace des troupes hollandaises. Encore les bourgeois munstériens furent-ils par lui réduits à la famine.

Maints graveurs nous ont laissé l'image de ce forcené. Le représentant tantôt revêtu du costume religieux, tantôt de la cuirasse militaire, ils traduisent la dureté de ses traits. Mais aucun ne nous livre son âme. Christophe-Bernard professait l'amour de la force et considérait la vertu et l'équité comme des chimères, comme « un peu de vent et de fumée dont se repaissent les âmes infatuées de préjugés ». Il faut, proclamait-il, « qu'un homme de guerre se fasse un plaisir du carnage, de l'effusion du sang et qu'il soit insensible aux gémissements des blessés. Quiconque n'est pas de cette humeur n'a que de la mollesse et ne mérite point de passer pour homme de cœur ». L'argent et le fer, soutenait-il encore, sont les vrais maîtres de la terre.

En vertu de cette doctrine, et se croyant destiné à « faire beaucoup de bruit dans le monde », il s'évertua à chasser l'émotion de son cœur, le scrupule de sa conscience et à n'avoir plus d'entrailles que pour bien digérer le vin dont il était friand. Il s'appliqua à devenir « un fléau », une sorte de suppôt de l'enfer chargé de propager la dévastation et la ruine. Il leva ses armées, qui furent souvent fortes de vingt mille hommes, parmi la lie des peuples. Il ne les paya point afin qu'elles fussent plus déterminées au pillage, au viol, à l'incendie. Il se mit lui-même à la solde tantôt de l'Angleterre, tantôt de la France, tantôt de l'empereur d'Allemagne, ravageant des provinces entières, semant partout la panique, ne laissant sur son passage que cadavres et cendres. Il travailla aussi pour son compte, volant les seigneurs ses voisins et s'emparant de leurs biens. Il haïssait les Hollandais, marchands comparables, à son sens, à des coffres d'argent, et pour cette raison, délectables à éventrer.

Volontiers, bien avant Guillaume II, ce prince de l'empire envisageait les traités comme des chiffons de papier. Son système guerrier consistait à pratiquer « l'attaque brusquée ». Il entrait, sur des griefs souvent illusoires, en pays ennemi, se présentait devant les villes, mettait en batterie mortiers et canons, et avant que l'assiégé fût revenu de sa surprise, il l'ensevelissait sous une pluie de projectiles. Epouvanter l'adversaire était pour lui un gage certain de victoire.

Et c'est pourquoi il accordait sa prédilection à l'artillerie. Ses contemporains sont unanimes à vanter sa science de la balistique et de la pyrotechnie. Sans cesse, autour de Munster, il se livrait à des essais de poudres et de projectiles. Jusqu'à son époque, les boulets produisaient si peu d'effet que les Espagnols les avaient surnommés *spaventa vellacos* (épouvantails des méchants). Ils détruisaient malaisément les fortifications et obtenaient des résultats médiocres sur les habitations protégées par celles-ci. Or Bernard von Galen inventa les *carcasses*, bombes incendiaires. Il parvint à les lancer sur des buts précis, par-dessus les fortifications, et rendit, par suite, ces dernières inefficaces désormais. « Il n'y eut, dit le secrétaire d'Etat Pomponne, ni logements ni magasins qu'elles n'embrasassent et ne détruisissent, et point de canons qu'elles ne démontassent. »

L'évêque fit la première expérience de ces bombes devant Covovden, ville hollandaise. Il fut si satisfait du résultat qu'il perfectionna, sans se rebuter, la violence de ce projectile. Quand, en août 1672, il assiégea Groningue, il traînait derrière lui un prodigieux arsenal. Il venait en effet de découvrir l'ancêtre du shrapnell et de la torpille aérienne. Ses bombes, écrit Basnage, pesaient 300 à 400 livres; elles avaient « quatre doigts d'épaisseur, le reste étant empli de poix, de soufre, de salpêtre et de poudre à canon ». De leur seule pesanteur elles perçaient tous les étages d'une maison, et tombant dans la cave, y éclataient, pulvérisant pierres et poutres.

L'évêque jetait le jour ces obus de démolition, les premiers que l'on ait jamais vus. La nuit, il lançait sur la ville « certaines machines de fer remplies d'une matière combustible » et dont les ressorts, débandés par la chute, provoquaient l'embrasement et l'éclatement en morceaux enflammés. Enfin lorsque la résistance de l'assiégé persistait, Bernard von Galen usait du plus horrible de ses engins, de celui qui, dans son esprit, devait démoraliser définitivement l'adversaire et le réduire à merci.

Cet engin meurtrier consistait en un énorme pot-au-feu qui, tombant du ciel, s'ouvrait au contact de la terre. Un petit canon en sortait aussitôt qui vomissait tantôt des balles, tantôt « des lames de cuivre gravées en caractères gothiques et chargées de figures effrayantes ». Au même moment, l'appareil épandait « une matière d'une odeur si puante » que l'air devenait irrespirable. Les habitants étaient aussitôt forcés de fuir les quartiers empestés. Beaucoup roulaient asphyxiés. Une anxiété horrible s'emparait des défenseurs de la place. Les uns, les superstitieux, craignaient les « talismans » ornés d'images diaboliques et d'inscriptions cabalistiques que leur envoyait l'évêque. Les autres s'efforaient de ne pouvoir se préserver des fluides pernicieux dont les enveloppait le brigand ensoutané. Aussi, ce dernier, par l'incendie, la mitraille, la magie et l'asphyxie parvenait-il à soumettre le plus pinâtre antagoniste.

Les bombes incendiaires et asphyxiantes devaient être dans la suite employées par lui devant Cambrai et devant Ypres. Les soudards de Westphalie ne ménagèrent pas plus qu'ils ne la ménagent à cette heure la merveilleuse ville flamande. Ils en firent un monceau de ruines et de cadavres. Ils refont, à trois siècles de distance, un geste de barbarie identique. Du moins, le scélérat von Galen qui les conduisait au pillage fut-il, aux dernières heures de sa vie, accablé de remords. Quand il eut rendu l'âme, son peuple envahit l'évêché, s'empara de ses richesses, et rencontrant le cadavre délaissé dans la chambre mortuaire, le dépouilla de ses vêtements de parade et le lança, sordide et nu, comme une ordure, dans la place. Ainsi fut châtié dans la mort l'un de ces reîtres allemands qui ambitionnaient la gloire d'Attila. Que le kaiser, nouveau destructeur d'Ypres, grand-maître des artilleries incendiaires et asphyxiantes, médite cet exemple! — *L. M.*

SPECTACLES DU MARDI 25 MAI

Théâtre-Français, 7 h. 3/4. — L'Ami Fritz; les Fiançailles de l'ami Fritz.
Jeudi (mat.): le Naufrage ou les Héritiers; la Bonne mère; Intermède; Valmy; (soirée): Colette Baudoche.

Opéra-Comique, relâche.
Jeudi (mat.): le Jongleur de Notre-Dame; Cavalleria rusticana; Sur le front; la Marseillaise.

Odéon, relâche.
Jeudi (mat.): Henri III et sa cour.

Vaudeville, 8 h. 1/2. — Loute.

Renaissance, 8 h. 1/4. — Mam'zelle Boy-Scout.

Palais-Royal, 8 h. 1/4. — 1915, revue.

Th. Antoine, 8 h. 1/2. — Zonneslag et Cie.

Grand-Guignol, 8 h. 45. — Adèle; le Baiser dans la nuit; Délit de chasse.

Comédie-Royale, 8 h. 45. — Les Yeux fermés; Bébé.

Attractions

Tivoli-Cinéma, aujourd'hui soirée à 8 h. 30 et demain matinée à 2 h. 30.

Ambassadeurs-Cinéma, aujourd'hui soirée à 8 heures, demain matinée à 3 heures.

Cinéma des Nouveautés, bd Italiens, 24, mat. à 2 h., soir. à 8 h. Les actual. prises s. le front.

Th. Réjane, 3 h. et 8 h. 30, la Guerre dans le Caucase, film avec conf. de M. Hugon (1, 2, 3 fr.).

Nouveau-Cirque, 8 h. 1/2. Spectacle d'attract.

Jardin d'Acclimatation. Ouvert t. les jours.

VENTES & ADJUDICATIONS

Adjon étude Me **Moyne**, notaire à Paris, 12, rue d'Anjou, le mercredi 2 juin 1915, à 2 h., d'un fds de cce d'opérations de banque et de Bourse dit : **Banque spéciale d'épargne et de placements**, à Paris, 61, bd Haussmann, comprt le fds propdit et un journal dit : *Journal des Rentiers*, matériel et droit aux baux.
Mise à prix (pouvant être baissée) : **25,000** fr.
Consign. p. ench. : 3,000 fr. S'adr. à Me **Moyne**, ou à M. Fœderer, liquidr, 101, rue Miromesnil.

BIJOUX Plus haut Cours COMMISSION **ACHAT**
COMPTOIR ARGENTIN, 25, rue Caumartin, Paris.

LE DIABÈTE est radicalement **GUÉRI** et en peu de temps par le
VIN URANÉ PESQUI
Le VIN URANÉ PESQUI donne la force et la vigueur; il calme la soif et empêche les accidents diabétiques, gangrène, anthrax, etc. — Dans toutes les pharmacies.

Contre l'Asthme
Remède d'Abyssinie Exibard
en Poudre et en Cigarettes.
Soulagement immédiat.
23, Rue Richelieu, Paris. — Tlés Phies.

BLESSÉS CONVALESCENTS
Cure d'air et de repos au **CHATEAU DE LOMPNÈS**, alt. 900 mèt., 2 heures de Lyon, parc merveilleux de 14 hect., forêts de sapins.
Prix spécial à partir de 9 fr. par jour au lieu de 15 francs.
Ecrire : Direction château Lompnès (Ain).

Cotonnierfive reçu parchemin. Vittu, Paris.

CH. HEUDEBERT
Produits Alimentaires et de régime
PAIN ESSENTIEL (Dyspeptiques)
PAIN COMPLET CHATELGUYON (Constipés)
PAIN D'ALEURONE GLUTEN (Diabétiques)
En vente : Maisons d'alimentation
Envoi brochure sur demande : Usines de Nanterre (Seine)

Les annonces sont reçues au journal *le Temps*, rue des Italiens, 5, Paris (9e).

OPÉRATIONS AU COMPTANT SUR VALEURS COTÉES
Plus-values certaines. *Le Marché de Paris* (15e année). A. THOMAS, Dr, rue Feydeau, 26, à Paris.

Pour toutes recherches dans les Bibliothèques et Archives, copies et classements de documents, revision de textes, mise au net, correction d'épreuves, rédaction de comptes rendus, traductions, etc., s'adresser à l'**Association des Secrétaires de rédaction**, 46, rue Vivienne, Paris.

Les abonnements au **Temps** sont reçus **sans frais** dans **tous les bureaux de poste.**

Paris, C. PARISET, imp.-gérant, r. des Italiens, 5.

DERNIÈRES NOUVELLES

LA GUERRE

COMMUNIQUÉ OFFICIEL DU 25 MAI

Trois heures

Nuit assez agitée entre la mer et Arras.

En Belgique, à la suite d'un bombardement violent, une attaque allemande a tenté de déboucher sur la route de Langemarck à Ypres. Elle a été arrêtée net.

Au nord d'Ablain, les Allemands ont attaqué deux fois. Ils ont été repoussés.

Au nord de Neuville, ils ont prononcé quatre attaques qui ont été arrêtées par le feu de notre artillerie.

L'ennemi dans ces diverses tentatives, qui ont abouti pour lui à des échecs complets, a subi de grosses pertes.

Sur le reste du front, rien n'a été signalé.

LA GUERRE AÉRIENNE

Les visites des Taubes

Le Taube qui, ce matin, a survolé la banlieue parisienne, a lancé au dessus de Sarcelles une bombe qui est tombée dans le jardin de M. Doizy, député des Ardennes.

Dans les tranchées allemandes

Nos troupes ayant dans la région de Bailly (Oise), planté des drapeaux italiens sur leurs tranchées, les Allemands, qui étaient en face d'eux ont crié : « Tant mieux, cela sera plus vite fini. »

Le duc d'Avarna a quitté Vienne

Berne, 25 mai.

Le duc d'Avarna avec le personnel de l'ambassade est parti pour l'Italie par la Suisse par train spécial.

L'agence Wolff dit qu'aucun incident ne s'est produit.

La presse russe et l'Italie

Petrograd, 25 mai.

Toute la presse salue en termes chaleureux l'entrée en action de l'Italie et acclame la nouvelle sœur alliée des nations luttant pour un idéal et pour l'humanité, contre le militarisme allemand aux abois. Les journaux souhaitent à l'Italie un plein succès et la réalisation des aspirations et des rêves de leurs plus grands patriotes. Tous les leaders portent comme titre : « Evviva l'Italia! »

Un Livre rouge

Berne, 25 mai.

La *Gazette de Francfort* annonce de Vienne que le gouvernement austro-hongrois va publier un Livre rouge sur la rupture avec l'Italie.

Rentrée des Italiens

Bâle, 25 mai.

De nombreuses familles italiennes occupées à l'industrie textile dans le Wiesental, passent par Bâle pour rejoindre leur patrie.

Conseils de l'Allemagne à la Turquie

Athènes, 25 mai.

Une nouvelle de source diplomatique annonce que l'Allemagne aurait conseillé à la Turquie de ne pas déclarer la guerre à l'Italie.

La Grèce et la guerre austro-italienne

Athènes, 25 mai.

Le ministre d'Italie à Athènes a notifié hier, d'ordre de son gouvernement, au gouvernement grec la déclaration de guerre de l'Italie à l'Autriche-Hongrie.

La nouvelle de l'entrée en action des Italiens aux côtés de la Triple-Entente contre les Austro-Allemands, bien qu'elle fût attendue, a provoqué une vive émotion dans tous les milieux.

Accord économique italo-suisse

Le correspondant du *Morning Post*, à Berne, télégraphie :

Un accord vient d'être conclu entre les gouvernements suisse et italien, aux termes duquel l'Italie enverra mensuellement à la Suisse 400 têtes de bétail pour être abattu, 1,200 porcs et une quantité illimitée de poisson frais, de café et d'autres articles, principalement des vivres. La Suisse par contre enverra chaque mois en Italie 3,000 tonnes de vieux fers, 250 wagons de bois et divers autres matériaux.

Suppression des colis postaux avec la Suisse

Berne, 25 mai.

La direction générale des postes communique que suivant un avis de l'administration postale italienne, l'échange de colis postaux pour et par l'Italie est suspendu pour le moment.

Les manifestations franco-italiennes en province

A Mende, l'entrée en campagne de l'Italie aux côtés des alliés a provoqué hier soir des manifestations populaires.

Une retraite aux flambeaux, précédée des tambours et clairons de la garnison, a parcouru les principales rues de la ville.

Des aubades ont été données devant devant le domicile particulier du lieutenant-colonel Coquinet, commandant la place. La préfecture et l'hôtel de ville ont été pavoisés pour la circonstance.

A Marseille, le consulat d'Italie, transformé en bureau de recrutement, est littéralement assiégé : les sujets italiens y viennent en foule pour retirer leur feuille de route.

Pour le moment, on mobilise seulement les hommes de la première à la deuxième catégorie, appartenant aux classes qui s'échelonnent entre la classe 1875 et la classe 1895.

Un premier départ de mobilisés italiens quittera Marseille ce soir, à six heures.

Manifestation italienne à Tanger

(*Dépêche de notre correspondant particulier*)

Tanger, 25 mai.

La nouvelle de la déclaration de guerre de l'Italie à l'Autriche a été apprise avec un grand enthousiasme par la colonie italienne de Tanger, qui a traduit son sentiment par une manifestation émouvante. Spontanément, des groupes, dès que la nouvelle fut connue, comprenant 500 Italiens environ, parcoururent la ville en arborant, avec leur drapeau, ceux des pays alliés et en chantant des hymnes patriotiques. Les manifestants s'arrêtèrent devant les légations de France, d'Angleterre, de Russie et de Belgique, et acclamèrent ces pays. Une grande partie de la population européenne et indigène a exprimé à cette occasion ses sympathies pour les alliés en criant : « Vive l'Italie et vivent les alliés! » sur le passage des manifestants.

FRONT ITALIEN

COMMUNIQUÉ OFFICIEL

Le quartier général communique le bulletin de guerre suivant, résumant les opérations de la journée du 24 en Carniole et dans le Frioul :

Sur la frontière de Carniole, l'artillerie autrichienne, le 23 à 19 heures, a ouvert le feu contre nos positions sans résultat.

Dans la journée du 24, notre artillerie a fait feu contre les positions occupées par l'artillerie ennemie.

Sur la frontière du Frioul, nos troupes se sont avancées partout en territoire ennemi et n'ont rencontré qu'une faible résistance. Nous avons occupé Caporetto, les hauteurs entre le Judrio et l'Isonzo, Cormons, Cervignano et Terzo.

L'ennemi s'est retiré, détruisant les ponts et incendiant les maisons.

Nos contre-torpilleurs ont ouvert le feu contre un détachement ennemi à Porto-Buso et ont débarqué des troupes; nous avons fait prisonniers 70 Autrichiens qui ont été transportés à Venise.

Nos pertes sont de 1 mort et quelques blessés.

[Caporetto est située à 5 kilomètres de la frontière italienne et à un kilomètre à l'ouest de l'Isonzo; Cormons, sur la ligne d'Udine à Gorizia; Cervignano, sur la grande ligne du littoral de Venise à Trieste; enfin Terzo, à un peu plus de 2 kilomètres au sud de Cervignano.]

L'ATTAQUE DE LA COTE ITALIENNE

(*De notre correspondant particulier*)

Rome, 25 mai.

La tentative de la flotte autrichienne de bombarder les côtes italiennes ouvertes de l'Adriatique a complètement échoué, étant donné le plan préparé depuis longtemps et le résultat quasi nul obtenu. On sait en effet que la côte adriatique est sans défense et sans port de refuge sur toute la longueur de Venise à Brindisi. Comme je vous l'ai souvent dit, cette situation d'infériorité manifeste constituait une des raisons essentielles de la rivalité austro-italienne et une des causes inévitables de la guerre, et rien ne prouve mieux que la tentative actuelle, combien l'Italie avait raison de vouloir régler une fois pour toutes la situation de l'Adriatique. Donc la flotte autrichienne avait pour elle des avantages énormes dès le début, car la côte autrichienne est abondante en ports, rades, îles et archipels de refuge, tandis que la côte italienne est une longue plage où sont exposées des cités ouvertes sans protection, ni îles.

La flotte autrichienne comptait sur sa supériorité géographique pour tenter dès la première nuit une attaque brusquée sur plusieurs villes italiennes, comme Rimini, Ancône, Barletta, Castellamare, Corsini, Bari, etc., ravager deux ou trois de ces villes, et suivant la mentalité autrichienne, répandre la terreur dans le pays; or ce plan formidable a été complètement contrecarré par la défense italienne et alliée, car à peine les bateaux autrichiens sont-ils sortis de leurs repaires, qu'ils ont trouvé de toutes parts des contre-torpilleurs, des torpilleurs, des sous-marins italiens, et paraît-il aussi quelques français et anglais, agissant déjà de concert avec notre nouvelle alliée. De même l'attaque des aéroplanes sur Venise fut repoussée par des aéroplanes italiens. En résumé, le grand coup préparé par l'Autriche sur une côte manifestement exposée à l'attaque, puisqu'il se réduit à quelques dégâts insignifiants signalés par les agences, est donc un véritable échec autrichien. — *J. C.*

Un navire autrichien en avarie

Rome, 25 mai.

Le ministre de la marine communique qu'un voilier, arrivé à Barletta, rapporte avoir rencontré, hier 24, à cinq heures, au large du promontoire de Gargano, un navire de guerre autrichien escorté de quatre torpilleurs et qui allait dans la direction du nord-est; ce navire était fortement incliné à gauche.

Il s'agit très probablement du navire qui fut obligé par les nôtres de s'éloigner de Barletta, contre laquelle il avait tiré quelques coups de canon sans produire le moindre dommage. — (*Havas.*)

Mesures militaires italiennes

(*De notre correspondant particulier*)

Genève, 25 mai.

On télégraphie de Lugano au *Journal de Genève* :

D'après les ordres arrivés aux ressortissants italiens qui demeurent ici, il résulte que l'autorité militaire italienne a décidé de procéder immédiatement à la revision des réformés des dernières classes.

On calcule que l'Italie prépare pour la grande lutte une armée de trois millions d'hommes.

Plusieurs jeunes gens dont les familles se sont naturalisées en Suisse et qui avaient fait personnellement leur service militaire chez nous, ont eu ces jours-ci la surprise de se voir appelés sous les drapeaux en Italie, car ils n'avaient pas annoncé à temps leur renonciation à la nationalité italienne.

FRONT RUSSE

Le reflux russe en Galicie

Petrograd, 25 mai.

Les critiques militaires font ressortir que la menace d'enveloppement de Przemysl par l'ennemi et la fermeture de l'issue de Lvof (Lemberg) sont complètement paralysées; partout l'ennemi, cède sous notre pression : la meilleure preuve en est dans le nombre des prisonniers qui ont afflué à Kief ces jours derniers.

SUR MER

Avis de la présence de sous-marins

Londres, 25 mai.

L'amirauté britannique a publié hier l'avis suivant :

Afin de prévenir les navires marchands et autres de la présence de sous-marins ennemis, les signaux suivants pourront être utilisés. Le pavillon B (Code international), hissé sous une boule fournira l'indication « Sous-marin ennemi dans le voisinage ».

Pendant la nuit, un signal lumineux qui brillera continuellement aura la même signification.

[Le pavillon B du Code international des signaux est un pavillon carré rouge.]

A L'ÉTRANGER

L'ATTITUDE DE LA ROUMANIE

(*Dépêche de notre envoyé spécial*)

Bucarest, 25 mai.
(Retardée dans la transmission.)

J'apprends de source diplomatique autorisée que l'intervention de l'Italie s'opérera en complète indépendance de l'action de la Roumanie. D'autre part, on est généralement d'avis que le gouvernement Bratiano, en présence de l'entrée en scène de l'Italie, ne saurait prolonger indéfiniment ses hésitations. L'opinion publique ne lui pardonnerait pas s'il laissait passer le moment favorable. Et l'insistance du gouvernement pour mettre en avant le manque de garanties précises provoque même quelque impatience dans les milieux interventionnistes, qui estiment que les questions en suspens auraient pu être réglées depuis de longs mois.

Certaines rumeurs qui paraissent émaner de source gouvernementale contribuent à augmenter cette déception. On parle maintenant en effet d'ajournement de la décision définitive jusqu'en juin, vieux style, alors qu'on estimait jusqu'ici que les interventions italienne et roumaine ne seraient séparées que par un intervalle de peu de jours.

La situation diplomatique reste au même point. Les pourparlers, quant à la délimitation des frontières futures en Bukovine et dans le banat, continuent entre la Roumanie et la Russie. On ne sait encore rien de certain sur les dispositions du cabinet de Petrograd, mais on espère qu'il se montrera conciliant. Le gouvernement roumain persiste de son côté dans son point de vue réclamant tout le banat et la ligne du Pruth avec Czernovitz.

Les préparatifs militaires suivent leur cours. De gros contingents de cavalerie et d'artillerie ont déjà été appelés. La plupart des officiers de réserve sont concentrés, et après la fête nationale, il sera procédé à la convocation de nombreuses classes d'infanterie. Les divisions de la frontière autrichienne se trouvent entièrement concentrées, et une grande quantité de matériel de guerre a été dirigée vers les Carpathes. D'autre part, tous les propriétaires d'automobiles, à Bucarest, ont reçu des carrosseries de guerre, et un nombre important de trains sanitaires sont préparés dans la gare des marchandises de Bucarest. Certaines mesures très significatives, telles que le déchargement de tous les wagons employés au transport des céréales, furent toutefois contremandées dès qu'on eut connaissance de la crise italienne. Néanmoins tout a été prévu, de telle sorte que la mobilisation lorsqu'elle sera décrétée sera déjà un fait accompli.

L'ensemble de ces mesures prouve à l'évidence que les négociations actuelles ne constituent pas un prétexte pour retarder les décisions extrêmes. D'après la conviction générale, le gouvernement Bratiano est fermement décidé à donner satisfaction aux aspirations du pays dès que les garanties qu'il juge indispensables lui auront été données. — *F. Jenny.*

LA SANTÉ DU ROI DE GRÈCE

Athènes, 24 mai.

Les meilleures nouvelles données de la santé du roi ont un peu calmé l'émotion profonde produite dans toutes les classes de la société par l'aggravation subite de l'état du souverain.

Pendant toute la journée de dimanche, la foule s'est pressée aux abords du palais royal, où les princes, qui y étaient accourus dès la première heure, sont restés jusqu'au soir. Les membres du corps diplomatique et le monde officiel et politique ont manifesté, de la façon la plus vive, leurs inquiétudes et leur sympathie.

L'amélioration constatée dimanche dans l'état de santé du roi, a persisté lundi.

Le bulletin médical, publié à onze heures du matin, indique une température de 36°8.

Pendant la nuit de dimanche à lundi, le roi a dormi avec interruptions.

A 3 h. 30 du matin, la température a baissé à 35°8. Les pulsations s'espacèrent à 85 avec refroidissement des membres.

A 4 h. 30, Sa Majesté a repris, et à 11 h. du matin, la température était de 36°8. Pulsations, 86. Respiration, 16.

Le pansement a présenté une forme satisfaisante. L'épanchement s'effectue régulièrement.

Mardi matin, les médecins ont examiné l'orifice purulent, et ont constaté que l'épanchement s'effectuait en abondance et régulièrement. Ils ont constaté une petite rougeur de la peau autour de l'orifice.

A 3 h. 40 du matin, la température est de 37°3. Pulsations, 96. Respiration, 22.

Les droits sur les vins en Angleterre

Londres, 25 mai.

On sait que dans son programme de mesures législatives destinées à combattre l'alcoolisme, le gouvernement anglais avait prévu l'établissement d'une surtaxe très élevée sur les vins et spiritueux, surtaxe dont le commerce français en particulier aurait eu grandement à souffrir.

Devant les vives oppositions qui se manifestèrent en Angleterre même contre cette dernière mesure, le gouvernement anglais se résolut à ajourner, sans limitation de durée, la partie de son projet de loi qui y était relative.

En outre, comme suivant l'usage de la douane anglaise la perception de nouveaux droits avait commencé le jour même où le chancelier avait annoncé son intention de les établir, il vient de décider d'en arrêter l'application et de faire rembourser aux intéressés les sommes supplémentaires qui avaient été perçues.

Préparatifs militaires en Grèce

Bâle, 25 mai.

La *Gazette de Francfort* publie une curieuse correspondance de Salonique, où il est dit entre autres choses :

Malgré l'assurance répétée du gouvernement grec affirmant que tous les bruits relatifs à l'abandon par la Grèce de la neutralité ne reposent sur aucun fondement, on n'est tout de même pas très sûr, ici, que l'attitude de la Grèce ne doive pas subir prochainement des changements. On a l'occasion de constater en effet de tous côté, ici, des préparatifs de toutes sortes. Salonique ressemble de plus en plus à un immense camp militaire.

Les violences contre les Grecs en Asie-Mineure

Athènes, 25 mai.

Toutes les informations reçues ici des îles et d'Asie-Mineure confirment la recrudescence de violence des persécutions dirigées contre les Grecs dans les diverses régions d'Asie-Mineure.

Partout les Grecs sont livrés sans défense aux exactions et aux excès de toutes sortes des musulmans et des troupes. Dans le village de Papazli, trois notables ont été assassinés et plusieurs autres l'objet de graves violences. Dans tout le vilayet de Smyrne, les femmes grecques sont l'objet des pires violences.

M. João Chagas abandonne ses fonctions de président du conseil

Lisbonne, 25 mai.

M. João Chagas a écrit au président de la République, M. de Arriaga et à M. Jose Castro, ministre de la guerre chargé de l'intérim du ministère de l'intérieur, pour leur annoncer que selon l'opinion des médecins, il pourrait reprendre ses fonctions dans un mois; mais M. Chagas ajoute que le rôle du ministère actuel se bornant à présider aux élections et à se présenter devant le nouveau Parlement d'où sortira un gouvernement constitué suivant les indications parlementaires, il demande à M. de Arriaga, la mission du ministère étant toute temporaire, d'accepter sa démission de président du conseil.

DÉPÊCHES PARTICULIÈRES DE LA CHAMBRE

L'alliance franco-italienne

M. Clémentel, président de la commission du budget, a reçu la dépêche suivante du colonel Beppino Garibaldi :

Nos morts de l'Argonne furent des avant-gardes. Dans leur sang fleurit aujourd'hui notre alliance. Nous lutterons et nous vaincrons pour nos aspirations nationales, pour notre race, pour la civilisation latine et plus encore pour une humanité meilleure.

Fraternellement,

BEPPINO GARIBALDI.

LA SÉANCE

A trois heures précises, les tambours battent aux champs. Le 29e territorial d'infanterie fait la haie.

M. Paul Deschanel entre dans la salle des séances. Toutes les travées des députés sont occupées. Quant aux galeries et aux tribunes, elles sont combles.

Dans la tribune diplomatique, au premier rang, la belle figure grave et attentive de M. Tittoni, ambassadeur d'Italie, se détache comme une médaille sur le fond de velours rouge de la loge.

Au banc des ministres on remarque : MM. Viviani, Ribot, Millerand, Augagneur, Malvy, Briand, Delcassé, Sarraut, Bienvenu-Martin, Doumergue, Guesde, Fernand David, Sembat, Dalimier et Albert-Thomas.

C'est, comme au 4 août, la même belle tenue de la Chambre, la même foi dans la victoire définitive, mais renforcées de neuf mois de lutte courageuse et de l'apparition de l'Italie sur les champs de bataille.

M. Paul Deschanel prononce son allocution, qui est couverte d'applaudissements.

ALLOCUTION DE M. PAUL DESCHANEL

Comme il y a cinquante-six ans, l'Italie est avec nous. Toutes les puissances de vie se dressent contre la puissance de mort. Tous les peuples, menacés dans leur indépendance, dans leur sécurité, dans leur avenir, se lèvent les uns après les autres contre la domination brutale qui prétend faire la loi au monde.

La géographie, l'histoire, la morale, tout ici conspire au même dessein. Comment Rome, mère du droit, eût-elle pu servir les contempteurs des traités et de la foi jurée? Comment les héritiers de la grandeur vénitienne eussent-ils pu souffrir que l'Adriatique devînt un lac germain? Comment la politique fine, souple et réaliste de la maison de Savoie, qui n'était entrée dans la Triple-Alliance que pour se garder contre les coups de l'ennemie séculaire, eût-elle prêté les mains à l'absorption de la Serbie et de la mer Egée par l'avant-garde de l'Allemagne? Comment ceux qui avaient arrêté la conquête ottomane, et ceux qui avaient délivré la Lombardie et la Vénétie, eussent-ils aidé les maîtres de la Bosnie-Herzégovine, de la Croatie, de la Transylvanie, de la Pologne, les oppresseurs de Trieste et de Trente, les conquérants des duchés danois et de l'Alsace-Lorraine? Comment la fière nation de Manin, de Victor-Emmanuel, de Cavour, de Mazzini, de Garibaldi, qui a trouvé sa principale force dans la tradition latine, se fût-elle mise à l'école des Nietzsche, des Treitschke et des Bernhardi? Et par quelle impiété les catholiques italiens eussent-ils colluder avec les destructeurs fanatiques de Louvain et de Reims?

Non! non! Rome, qui après Athènes, fut la source de toute lumière, Rome, où s'épanouit magnifiquement, de siècle en siècle, la fleur toujours renaissante de la morale et de la beauté, ne pouvait pas être, en ces heures suprêmes, avec les cités de la ruse et de la force; la voici à sa vraie place et à son vrai rang, avec les patries du droit et de l'idéal, avec les cités éternelles de l'esprit.

Et tandis que du fond de l'Océan, la plainte des innocentes victimes, le cri des enfants et des mères précipités par un crime atroce remplissent de douleur et de colère tout l'univers pensant, la France, dont l'indomptable héroïsme a brisé l'effort de la barbarie, la France qui porte, avec une gloire sans égale, le poids le plus lourd de la guerre, la France qui verse son sang non seulement pour sa liberté, mais pour la liberté des autres et pour l'honneur, la France salue fraternellement, comme le présage du droit triomphant, le vol des aigles romaines; elle sent battre, d'un bout à l'autre de la terre, le cœur des peuples frémissants, les uns à qui s'offre l'instant propice, les autres inquiets, les autres meurtris, et s'allumer la révolte de la conscience universelle contre le fol orgueil d'une caste de proie.

Et maintenant, ô morts glorieux de Magenta et de Solférino, levez-vous, et enflammez de votre souffle magnanime les deux sœurs immortelles, réunies à jamais dans la justice!

Le discours du président est littéralement haché d'applaudissements enthousiastes.

La salle tout entière debout, en réclame l'affichage qui est adopté à l'unanimité.

M. Viviani se lève au banc des ministres et demande la parole. Au milieu d'un silence émouvant, il monte à la tribune, et de sa belle voix grave, une fois de plus il fait passer sur l'Assemblée frémissante le souffle de son éloquence ardente. Voici ce qu'il dit :

DISCOURS DE M. VIVIANI

Au moment où l'Italie apporte sa part de sacrifices à la réalisation de son rêve et à la délivrance humaine, je salue, au nom du gouvernement de la République, la nation italienne dans son inébranlable fermeté.

D'un bout à l'autre de la péninsule, tout le peuple s'est levé avec l'enthousiasme inhérent à sa noble nature, et aussi après avoir considéré, pendant neuf mois et sans fléchir, le spectacle de la guerre; il s'est levé, maître de ses destinées et le voulant rester dans un sursaut de sa fierté patriotique et dans le réveil de sa probité outragée; il a acclamé son roi, digne héritier du grand ancêtre qui, avec Cavour et Garibaldi, a fondé l'Unité nationale.

Il va lutter pour le droit, pour le droit qui, avec l'art et avant lui, a été le don le plus magnifique qu'ait fait au monde le génie latin.

En cette heure exceptionnelle pour l'Histoire, la France tourne son regard et son cœur vers cette terre auguste, terre d'héroïsme et de beauté. De son épée légère encore à sa main robuste, elle salue l'Italie frémissante sous son armure.

Ainsi, autour de la barbarie moderne, un réseau de fer et de feu se rétrécit.

Ainsi, la victoire préparée se rapproche.

Ainsi, notre fraternité rajeunie va refleurir.

Vive l'Italie!

Vive la France!

M. Viviani descend de la tribune au milieu des acclamations. La salle, de nouveau debout, demande aussi l'affichage de son discours qui est voté à l'unanimité.

La séance est levée et renvoyée à jeudi.

CONSEIL DES MINISTRES

Les ministres se sont réunis ce matin à l'Elysée, sous la présidence de M. Poincaré. Le conseil s'est entretenu de la situation diplomatique et militaire.

**M. Poincaré